

# La Philologie Wallonne en 1937

par JEAN HAUST.

## Bibliographie (1).

1. JEAN HAUST. *La Philologie Wallonne en 1936* (BTop., XI, 151-208). — Chronique, contenant 98 n<sup>os</sup>, la plupart avec des notes critiques.

2. AUGUSTE VINCENT. *Bibliographie d'Alphonse Bayot* (BTop., XI, 209-240). — Voir aussi JULES FELLER. *Nécrologie : Alphonse Bayot* (ib., 25-30).

3. LES DIALECTES BELGO-ROMANS, revue trimestrielle publiée par « Les Amis de nos Dialectes », compagnie d'études linguistiques et littéraires belgo-romanes (tome I, 1937 ; 273 p. ; Bruxelles, Falk ; Paris, E. Droz ; 40 fr.). — La nouvelle revue rendra de grands services à nos études. Elle publie des articles de fond, des comptes rendus, des enquêtes collectives et une abondante chronique. La table des matières du t. I donne, de cet ensemble imposant,

(1) Abréviations : AHL = Annuaire d'Histoire Liégeoise ; — BD = Bull. du Dict. wallon ; — BIAL = Bull. de l'Institut Archéologique Liégeois ; — BSW = Bull. de la Soc. de Litt. Wallonne ; — BTop. = Bull. de la Comm. Royale de Toponymie et de Dialectologie ; — DBR = Dialectes belgo-romans ; — DL = *Dict. liégeois* de J. HAUST ; — FEW = *Franz. Etym. Wört.* de W. VON WARTBURG ; — RbPhH = Revue belge de Philologie et d'Histoire ; — Etym. w. et fr. = J. HAUST, *Etymologies wallonnes et françaises* (1923).

l'idée la plus favorable. — En annexe, avec pagination spéciale, OMER JODOGNE et collaborateurs ont donné une *Bibliographie dialectologique belgo-romane* (133 p.). Le directeur de la Revue, LOUIS MICHEL a écrit l'introduction et tracé, le plan de ce répertoire. La bibliographie est descriptive et analytique ; çà et là, une note critique ; à la fin, un index des noms d'auteurs. Saluons la jeune équipe qui a entrepris une tâche aussi utile qu'ingrate. L'exécution mérite tous les encouragements. Toutefois, à l'usage, le plan paraît compliqué. La répétition de toutes les rubriques dans trois ou quatre fascicules prend beaucoup de place : ne vaudrait-il pas mieux publier d'un seul trait l'inventaire bibliographique ? D'autre part, il y a des lacunes, inévitables et peu importantes d'ailleurs. On les comblera à l'aide de l'index de la présente chronique qui, de son côté, reçoit, de cette copieuse Bibliographie, son complément indispensable.

4. MAURICE HÉLIN. *Bibliographie analytique des travaux relatifs aux textes latins du moyen âge publiés en Belgique de 1919 à 1935.* (Extrait du « Bulletin du Cange », t. 13 ; in-8°, 239 p. ; Bruxelles, Palais des Académies, 1937). — Contribution importante à l'étude de ces textes : 908 notices analysent les ouvrages avec une précision exemplaire, relevant surtout les vocables qui y sont définis ou commentés. A la fin, tous ces mots sont repris dans un index.

#### Textes anciens. Documents. Études diverses.

5. ALBERT HENRY. *Une œuvre trilingue de Jean de Stavelot* (24 p., extrait de « Latomus », I, fasc. 3 ; Bruxelles, 1937). — Le manuscrit, autographe daté de 1432, se trouve au Musée Condé, à Chantilly. C'est une *Vie de saint Benoît, figurée par des scènes de l'Ancien Testament.* J. de Stavelot

l'a écrite au couvent bénédictin de Saint-Laurent, à Liège. L'édition de cette curieuse composition comprend 70 fois trois quatrains, le premier en latin, le second en roman, le troisième en flamand, les deux derniers étant une adaptation du premier. L'éditeur prépare une étude philologique de la partie romane : la langue, d'après lui, présente à peu près les mêmes caractères que celle des *Mystères et Moralités* publiés en 1920 par G. COHEN.

6. MAURICE WILMOTTE. *Une prière liégeoise du XIII<sup>e</sup> siècle*. (Vieux-Liège, 1937, p. 177-179). — Après une courte introduction, l'auteur reproduit, avec quelques notes de traduction, le texte édité en 1936 par M. VALKHOFF dans « Romania » (cf. BTop., XI, p. 152).

7. MAURICE YANS. *Un testament de bourgeois liégeois du XIII<sup>e</sup> siècle*. (Extrait du Bull. de la Comm. royale d'Histoire, t. CII, 1937, p. 1-31). — Texte latin, avec quelques noms romans d'animaux domestiques : *boukial*, jeune bouc ; *maiaus*, porcs châtrés (DL *mayé*) ; *moines*, béliers ; *ametiaus*, bouvillons (rattaché par l'éditeur au liég. *amèder* châtrer ; la forme nous paraît obscure) ; etc. On y relève aussi quelques toponymes ; mais ce testament est surtout riche en renseignements d'ordre économique.

8. *Les Archives de l'Etat en Belgique de 1930 à 1936*. Rapports publiés sous la direction de D. BROUWERS, archiviste général du royaume. (Bruxelles, 1937 ; in-8°, 495 p.). — On y trouve notamment le tableau synoptique des collections d'archives conservées dans les différents dépôts.

9. ÉMILE FAIRON. *Archives de l'Etat à Liège. Inventaire des Archives de la Chambre des Comptes*. (Tongres, Michiels, 1937 ; in-8°, 88 p.). — Répertoire précieux pour la toponymie de l'ancienne principauté de Liège.

10. ÉMILE FAIRON. *Chartes confisquées aux bonnes villes du Pays de Liège et du Comté de Looz après la bataille*

*d'Othée*, 1408. (Commission royale d'Histoire. Bruxelles, 1937 ; in-8°, XLIV-504 p.). — Ce recueil fait grand honneur à la Commission et au savant éditeur. Dans l'Introduction, M. F. expose la belle découverte qu'il a faite, aux archives de Lille, de documents très importants pour l'histoire de l'ancien Pays de Liège. Après leur sanglante défaite à Othée (23 septembre 1408), les bonnes villes de ce pays durent livrer toutes leurs archives aux vainqueurs, le duc de Bourgogne et le comte de Hainaut. Ceux-ci firent détruire tout ce qui, dans les documents, rappelait les conquêtes démocratiques du XIV<sup>e</sup> siècle ; mais le souvenir des pièces détruites survécut dans huit répertoires qui en donnent une précieuse analyse. La mise au jour de ces inventaires jette un jour nouveau sur les luttes constitutionnelles au pays liégeois : ils nous restituent la quintessence de plusieurs centaines de documents ignorés ou mal connus. « C'est dans les villes de la principauté de Liège qu'on pourra désormais le mieux observer l'origine des corporations de métiers... Dans le domaine des institutions urbaines, les documents de Lille apportent aussi beaucoup de neuf. Mais la conclusion la plus importante, c'est la constatation que la prédominance du parti populaire à Liège ne s'établit pas dès la Paix d'Angleur, dont on avait jusqu'ici exagéré la portée (cf. AHL, t. I, p. 344-367). » — Une première partie donne le texte intégral des huit inventaires : 582 actes sans ordre chronologique. Une seconde partie comprend le répertoire chronologique des documents qui précèdent. Ensuite, deux annexes (reconstitution de la charte de Théoduin en 1066, et statuts du métier des Tanneurs de Huy en 1335, d'après une copie aux archives de l'État, à Liège), plus une table des noms de personnes et de lieux (1). — P. 473-500, JEAN HAUST a

(1) Ajouter *Bernenquille* (1287), l.-d. de Liège, p. 21 ; cf. GOBERT, II 264.

dressé le *glossaire philologique* des mots remarquables. Le c. r. d'ALBERT HENRY (Romania, 1938, p. 263) apporte d'excellentes corrections, notamment *anguilliers*, *anparlier*, *clikèz*, *yest*, au lieu de *angnelins*, *auparlier*, *clibez*, *y est*. Ajoutons que *pontghelt* contiendrait *pont* (une livre) plutôt que *pont* (ponton). — Voir aussi le c. r. d'EDOUARD PERROY (Revue du Nord, 1938, p. 129-131).

11. ÉMILE FAIRON. *Régestes de la Cité de Liège*, t. II, avec *Glossaire philologique* par JEAN HAUST. (Liège, 1937 ; in-4°, 226 p.). — Ce t. II (supplément du t. I) comprend des actes de 1245 à 1407. Dans l'Introduction, l'éditeur raconte sa découverte des documents lillois, dont il souligne l'importance. Il publie ensuite, dans l'ordre chronologique, les chartes de la Cité (121 nos) et celles des Métiers de Liège (133 nos) ; enfin, neuf autres documents retrouvés ailleurs depuis la publication du t. I. — Le glossaire, dont plusieurs articles sont naturellement repris à celui dont on vient de parler (n° 10), est suivi d'un petit supplément au glossaire du t. I.

12. ILSE SCHOENIAN. *Die Sprache des Cartulaire de l'Abbaye du Val-Benoît*. (Iena et Leipzig, W. Gronau, 1937 ; in-8°, 67 p.). — Il s'agit d'actes officiels d'origine liégeoise, de 1259 à 1410, publiés en 1906 par J. CUVELIER (Comm. roy. d'Histoire, Bruxelles). L'auteur étudie la langue de ces textes, phonétique et morphologie, en s'appuyant à l'occasion sur le dialecte moderne. Son œuvre atteste de l'érudition et du zèle, mais on s'y heurte à de singulières erreurs de lecture et d'interprétation. P. 1, on cite comme exemples de latinismes : « 155. *escapes June* (= *caput Junii*, commencement de June, Anmerkung Cuveliers) ; 329 u. ö. *dioes* = *dies*, statt *jour*... » Or CUVELIER dit en note, p. 155 : « *enz escapes junes* = *caput jejunii* ». Quant à *dioes*, c'est *die-Jovis* jeudi, et non *dies*. — P. 2.

« *brisier* (brasser) 306, 422. Heutige Forme *bresser* ». Mais *brisier* répond au liég. *brîhî* (DL) et signifie « évaluer en argent », sens que *FEW*, I, 531-2, attribue seulement à l'anc. fr. de la Suisse, mais qui est fréquent dans nos anciens textes (1). — CUV. écrit correctement avec *y* : *commenchyet*, *Xhavèye*, *oyuwes*, etc. ; mais, influencé sans doute par l'habitude du flamand, il a l'idée malheureuse d'écrire, p. 706-710, *ovrijer*, *envoijer*, *sijerat* (sera ; comp. *sieront* 710), *pijet* (pied), *rijens* (rien), *paijr* (payer), *entreijes* (entrées), *tijent* (tient), etc. Il en résulte que notre auteur est embarrassé, p. 3, et qu'il prend la graphie *j* pour un « Uebergangslaut » ; il écrit même, p. 5 : « Das *j* ist ein Parasitlaut, der selbst regulär einsilbige Worte zu zweisilbigen macht (*tijent*) ». Cependant, on n'a jamais prononcé *si-yera*, *ti-yent*, *pi-yet*, *ri-yen*, etc. Il faut écrire et lire *syera*, *tyent*, *pyet*, *ryen*, etc. — P. 32-34, on prétend que CUV. traduit *chachie*, *chaucie*, par « oseraie, lieu planté de saules ». Nous n'avons pas trouvé trace de cette glose. En revanche, CUV. (BIAL 30, p. 593) écrit : « *saulci*, *sachis*, etc., lieu planté de saules, oseraie ». L'auteur embrouille une question très simple et va même jusqu'à soutenir que *sachis* (p. 692) signifie « chaussée » ! — P. 38-39. Les graphies *eustable*, *euskevin*, *euscriptes* sont longuement étudiées ; l'auteur conclut qu'il vaut mieux *y* voir une erreur pour *en-*. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. — P. 41, *wasson* (seigle), lire *wassen*. — P. 49, *moitié*, lire *moitie* 595 (= liég. *mwètèye*). — P. 49. « *t* fehlt in *coron* (courant) 558 ». Or le texte porte : « faisant

(1) Cf. *Régestes de Liège*, I (glossaire, p. 560). — GRANDG., p. 561, n'a pas compris ce mot intéressant qui, dans le *Cart. du Val-Benoît*, apparaît dès 1304, avec le dérivé *brisement*, p. 306. Le synonyme *brize*, s. f., à la date de 1438, figure dans J. de Stavelot, p. 399. Dans *Rég. de Liège*, III (1938), on lit, en 1444 : « les *bries* et *valleur* » (p. 373) ; « après le *briese* fait accoustumée à jour del sains Johans » (p. 374). — Autre synonyme ancien, de formation savante : « *effraction* des rentes en nature », qui signifiait leur évaluation en espèces. Ce sens de *effraction* manque au *FEW*, III 205.

le *coron* delle longe ruwe » ; cf. DL *coron* (bout). — P. 51. L'auteur estime qu'il y a chute de *r* dans le picard *kacher* (= *chercher*). Mais *kacher*, fr. *chasser*, vient de *captiare* ! — P. 51. Il voit une épenthèse de *r* et de *l* dans « *contrestan* (contestant) 470 ; *deplaindant* (dépendant) 595 ; *distrainction* (distinction) 552, 608, 636 ; *prendans* (pendans) 593 ». Mais *contresteir* = latin *contra stare* s'opposer (cf. Régestes de Liège, I, 561) ; *deplaindant* = plaignant ; *distrainction* = contrainte ; *prendans* = prenant ! — Enfin, p. 51, l'explication de *treschambre* est de la plus haute fantaisie. Ce mot intéressant ne nous est connu que par deux actes de 1275 (pp. 206, 207 et 212 du Cartulaire) ; il a pour synonyme le simple *chambre* (p. 207). Le contexte indique assez clairement qu'il s'agit de « lieu d'aisance ». L'adverbe *tres* a signifié anciennement « derrière » (cf. GOD. « un cortil qui est *tres* la maison » : 1260). Il convient donc d'ajouter *treschambre* à l'article *camera* du FEW, II, 131.

13. EUGÈNE POLAIN. *La Vie à Liège sous Ernest de Bavière, 1581-1612. Etudes archéologiques*. (BIAL, 61, p. 5-251). — Sixième article, et ce n'est pas le dernier. Ici, il s'agit des métiers, de leur origine, de leur organisation, de tout ce qui s'y rattache : la foire de Liège, les voyages et les moyens de transport, la monnaie et son pouvoir d'achat. Dans ces études archéologiques, qui annoncent le tableau de la vie liégeoise pendant une seule génération, M. P. évoque en réalité toute l'histoire de Liège. On le voit, le titre et le développement ne s'accordent guère. L'auteur fait preuve d'une érudition peu commune, et son exposé fleuve, où l'on retrouve naturellement beaucoup de choses que d'autres ont déjà dites, abonde en détails intéressants. Mais le profane ès matières historiques aura peine à démêler les faits connus, solidement établis, et les détails inédits, les vues personnelles de l'auteur : M. P. donne rarement des références précises. On ne veut le juger ici

que sur le terrain philologique : de ce côté, nous estimons (et nous l'avons déjà fait entendre BTop. V, 166, VIII, 431) qu'il manque souvent de circonspection et que son information est incomplète. Voici quelques exemples de sa manière.

P. 12. D'où vient le nom de la Légia? De « *leguwe, l'aywe, l'eau* ». Comme c'est simple! — 16. « le Thier-à-Liège, ou peut-être le Chera-Lige ». Mais, dans ce dernier cas, le w. eût prononcé *-ā, -q̄!* — 40, n. 1. « *sequelle*, peut-être *esquielle* (!) : réunion du métier en armes... ». Mais *sequelle* est, sans conteste, le latin *sequela*, traduction du syn. *sieute* (litt<sup>t</sup> « suite »). — 102. *aller à tous* est un contresens. Il faut comprendre *aller étoû* (autour) : faire le tour (des associés). — 109-110. *poisse* est fém. et non masc. (cf. DL *pwèse*) ; c'est le contraire pour *staple*, p. 232. — 117. *terris, haccorts* ; lire *terrés, hacconts*. — 119. *lâhez*, lire *lahèt* (cf. Houill. liég., s. v.). — 123. *descuvain, soon*, mots massacrés pour *deseutrain, soou* (= *soyou*). — 125. *achiver*, graphie inexacte et déroutante pour *axhiver, axhuer* (= *ahouwer* DL). — 134. « *givée* dériverait de Givet » (!) ; cf. Etym. w. et fr., p. 81. — 141. « *méaux de bois* : GRANDG. traduit par pétrin ; mais n'est-ce pas plutôt des tuyaux de bois, objets employés dans les mines? » Il faut écrire *meaux*. La suggestion de l'auteur est inutile, autant que la note de SCHELER ap. GRANDG., II, 619. Le scribe a francisé le liég. *mé* (fr. maie) en *meaux* ; de même *reaux* en 1350 = rais de chars (Régestes de Liège, I, 569) ; comparer encore *esquerveaux* (GRANDG., 587), *weaulx* (ib., 645 ; = *waiz, guet*). — 141. « *bras de burstelles*, mauvaise lecture pour *bras de berwettes* » (!). Il y a longtemps qu'on a corrigé *brustelles* en *crustelles* ; cf. Étym. w. et fr., p. 108, n. 2. — 142. « *colleurs* (entonnoirs) ». Exactement, le w. *coleû* = une couloire. — 150. « les *aches* (écheveaux) ». Erreur corrigée depuis longtemps ; cf. BD 13, p. 43-46. — 154. « *berckmouse*,

appelée aussi vert de montagne... ». L'auteur ignore l'article des *Étym. w. et fr.*, p. 23. — 193. Une bévue vraiment cocasse : « Les héritages doivent être clôturés par des murailles, fossés ou *pacifqz hayes...* » Et l'auteur explique gravement : « Ce que le règlement qualifie de *pacifiques haies*, ce sont des haies d'épine... » Il faut évidemment lire *pau-* (et non *paci-* !); cf. DL *pâfis'*, dont l'ancienne forme est *pauſich* en 1330 (BSW 9, 193). Une connaissance insuffisante du dialecte local est un défaut bien regrettable chez l'historien qui veut nous parler des bons Métiers de Liège. — 197. « *vendre à la broque* (probablement à la *plus haute broque*, autrement dit à l'enchère) ». Inexact ; c'est vendre à la broche (au robinet, w. *broke*), c.-à-d. en détail. — 202. « *pouchenés* (brodés au poinçon) ». Lire *ponchenés*. De même 215 « *pouchon* », lire *ponchon*, poinçon. — 203. « *cire weaze* ». Il faut la virgule après *cire* ; *weaze* = guède. — « la *quoirzée* » (!) ; cf. *Étym. w. et fr.*, 183, n. 1. — « *torbiches* » ; lire *tortiches*. — 208. « les *vieux sons* » (!). Qui reconnaîtrait là le w. *vis-on*, vieux oing? — 209. « *collements* : colleux, entonnoirs » (!) ; cf. DL *colemint*. — 212. Sur les *raffliers*, ancien mot que l'auteur explique de façon peu sûre, cf. BTop., XI, 205. A notre avis, on pourrait le rattacher à l'all. *reff*, crochet de porte-faix. — 224, n. L'explication de *harballeur* est fantaisiste ; cf. DL *harbaler*.

Les détails curieux ne manquent pas dans cet exposé de notre histoire économique. Ainsi, pp. 86 et suiv., l'auteur compare et discute les cinq textes latins des chroniqueurs qui racontent la découverte de la houille à Liège. Ici encore, toutefois, des réserves s'imposent. Il est question d'un « vicus in Leodio qui, ab opere *carpentali*, dicitur *Cocke* », et d'un forgeron qui se plaignait « quod nimis expendebat de carbonibus factis de *cockis arborum* » (Chron. liég. de 1402). M. P. ne dit pas que cette chronique a été publiée en 1900 par BACHA et que l'éditeur préfère

la leçon *carpentarili* à *carpentali* [d'après ce mot, il s'agit du métier de charron, mais DU CANGE ne connaît que *opus carpentarium*]. Le texte de Jean de Brusthem (XVI<sup>e</sup> s.), d'après Chapeaville, fait parler cet artisan : « Omnem laborem expendo in istis carbonibus ligneis, gallice de *cockis* ». Cela signifie, dit M. P. (p. 92), que « le charbon de bois se nomme [lisez : nommait] en wallon *cocke* », et que « l'endroit est nommé *Cocke* peut-être parce qu'on y fabriquait du cocke de bois... L'*opus carpentalis* [sic] qui donne son nom [?] à l'endroit dit *Cocke*, est-il une exploitation, une hutte [!] où l'on fabriquait du charbon de bois, ou bien cet *opus carpentalis* [sic] est-il un *coche* [sic]? ». Précédemment, p. 47-48, M. P. avait déjà mentionné « le *coke de bois*, qu'on nomme encore *coquea* (*coquay*) à l'époque où l'on retrouva l'emploi de la houille à la forge ». L'expression « charbon de bois ou cocke » pourrait prêter à confusion ; elle n'a évidemment aucun rapport avec le moderne *coke*, venu de l'anglais au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur cet ancien liégeois *cocke* et son diminutif *coquea*, -ay, nous n'avons que les renseignements susdits. En lui attribuant le sens primitif « meule de bois », d'où « charbon de bois », on pourrait le rattacher à l'all. dialectal *kocke* (tas), que le DL a déjà invoqué pour expliquer le liég. *cotchêt*. Quant au l.-d. *Cocke*, il peut avoir une origine différente.

Souhaitons enfin que l'Institut liégeois veille à la correction de son Bulletin. Les coquilles sont nombreuses et l'on relève quinze fois le wallonisme « au plus souvent » (p. 5, 26, 29, etc.), trois fois le belgicisme « une ajoute » (p. 90-91), etc.

14. WERNER RUNKEWITZ. *Der Wortschatz der Grafschaft Rethel in Beziehung zur modernen Mundart*. (Leipziger Romanistische Studien, fasc. 16. Leipzig-Paris, 1937 ; in-8°, 214 p.). — L'auteur a dépouillé le « Trésor des Chartes du Comté de Rethel » (1229-1416). A l'occasion,

il explique la langue ancienne par le dialecte moderne, tel qu'il le trouve consigné dans les ouvrages de TARBÉ, de GOFFART, de CH. BRUNEAU et de GUÉNARD [il aurait pu y joindre H. BAUDON, *Le Patois des environs de Rethel* ; cf. BD 5, 158]. La matière est disposée d'après des catégories idéales (l'univers, l'homme ; l'homme et l'univers), chacune d'elles comprenant de multiples subdivisions. Cette partie (165 p.) est complétée par l'énumération des adverbes, conjonctions, prépositions, et par le relevé des mots inconnus, des synonymes, des champagnismes, enfin de certaines particularités de style. — En général, l'auteur fait preuve de méthode et de savoir. Son inventaire, précieux pour le français, intéresse le philologue wallon : un étroit rapport linguistique existe en effet entre les chartes de Rethel et celles de nos provinces. Voici quelques notes de lecture : P. 3. *bruit*, lire *bruil*, forme variée de *brueil* p. 42. — 5. « d'oyale, de l'arme de sayn », corriger sans doute « de larme [= miel], de sayn ». — 9. *ester* signifie : se présenter ; non « arriver », — 13. *prendre chevetainne* doit s'expliquer par notre « prendre chief aux eschevins » (cf. glossaire des Chartes liégeoises confisquées après 1408). — 17. « *copier*, railler ». Le texte dit : « les diligents... ne *coperassent* mie la deffault des négligents ». Il s'agit donc de l'anc. fr. *comperer*, payer, être puni pour. — 22. *grevammes*, lire *grevainnes* (?) — 39. « *silier*, labourer (faire des sillons) ». Le texte dit : « la corouée en aoust à *silier* ». N'est-ce pas : couper à la faucille ? (cf. GOD. *seille* 3). — « *herber*, couper de l'herbe », dans le texte : « un autre clos a *herber* ». Nous y voyons le même mot que l'ard. *hârber*, enclore d'une haie (cf. Étym. w. et fr., p. 139). — 48. *raloyer* = relier, non « rallier ». — 49. *desiré* = déchiré, non « vermoulu ». — 50. « *rafecier*, rajuster, raccommoder, réparer ». Comparer, p. 55, *faissir*, et DL *fèssi*. — 64. « vendre a *remoutz* » ; lire *remontz*, comp. *ib.*, « vendre a *remons* »,

— 76. *esviers* = eaux ménagères, non « ordures, décom-  
bres ». — 131. *partenier*, lire *parcenier*, cf. p. 23. — 140.  
« *grandement*, longtemps ». Plutôt : considérablement ;  
cf. p. 157. — 146. *de saison* = en temps voulu, non « à  
l'avance ». — 147. « *an et jour*, depuis longtemps, de temps  
immémorial ». Il faut comprendre au sens littéral : pen-  
dant un an et un jour. — 148. « *en sou le Mont* » ; lire *son*. —  
156. *commune* est expliqué par « vulgaire ». Le texte dit :  
« *ribaude*, qui est toute commune », c.-à-d. qui se livre au  
premier venu. — Parmi les mots inédits (p. 177-183), il  
en est que les éditeurs des Chartes ont mal lus : *banchier*,  
lire *bauchier* (même mot que *bauchir*, p. 48) ; *ratoncel* est  
le même que *raboutel* ; *estruveres*, l. *estrivieres* ; *entrecens*,  
l. *entrefens* (GOD.) ; p. 178 : *suciller*, l. *sueiller* ; 179 : *vernelle*,  
l. *veruelle* ; *barnelle*, l. *baruelle*, variante du précédent (?) ;  
180. *chemmons*, l. *cheminons* (chenets) ; 181. *devancerien*,  
cf. p. 7 ; *bestenteur*, l. *bestenceur* (querelleur) ; *vindange*,  
l. *vuidange* ; *estoucer*, l. *esconcer* ; *wiates*, l. *waites* (gardes) ;  
182. *cés*, cf. GOD. *ces*, et notre glossaire des Chartes con-  
fiscuées *chies* ; 183. *joinsson* (des chevaux) = attelage  
(litt<sup>t</sup> jonction) ; *venel* = fr. vénal ; 191. *coeves*, l. *coeues*  
(queues) ; 192. *reny*, *renes* (t. d'architecture), cf. DL *rèné* ;  
*sarronde* = séveronde, cf. *ce(v)ronde* p. 72, *ceronde* p. 180.  
— P. 192, l'auteur énumère sept « *Abschreibfehler* », où  
il s'agit surtout de la confusion de *u* et *n*. A notre avis,  
il eût fallu faire, en tête de l'ouvrage, un sérieux examen  
critique de l'édition de 1902, avant d'aborder le dépouille-  
ment systématique du texte.

En somme, l'auteur a fourni un effort considérable : la  
lexicologie française et dialectale du moyen âge lui est  
redevable d'une précieuse contribution. L'index final com-  
prend quelque 3.000 mots, et tous les termes cités au cours  
de l'ouvrage n'y sont pas repris, notamment (on se de-  
mande pourquoi) les mots obscurs p. 191-192.

15. KURT HEILEMANN. *Der Wortschatz von Georges Chastellain nach seiner Chronik*. (Leipziger Romanistische Studien, fasc. 19. Leipzig-Paris, 1937 ; in-8°, 380 p.). — Travail important pour le lexique français du XV<sup>e</sup> siècle, exécuté sur le même plan que le précédent. Le contenu intéresse moins notre domaine. On y trouve cependant à glaner, sur *spiter*, p. 32 ; à *voutre*, p. 147 [lire *avoutre*, adultérin] ; *penchon* « pieu », p. 190 [lire *peuchon*] ; *voir sa queue luire* ou *reluire*, interprété par « éprouver de la fierté » et expliqué p. 115 par l'image d'une comète, p. 336 par celle d'un paon orgueilleux [comparer DL, p. 174 et 377 : *vèyi r'lûre si cove*, voir le moment favorable]. — À la fin, des observations générales sur la langue et le lexique de Chastellain, notamment les éléments dialectaux (picards et aussi wallons), les expressions vulgaires, familières ou pittoresques qui abondent chez ce chroniqueur.

16. NOËL DUPIRE. Compte rendu de K. URWIN, *Georges Chastellain, la vie, les œuvres*. Extrait de « Humanisme et Renaissance », t. V, fasc. 1, p. 162-165. (Paris, Droz, 1937). — Signalons, p. 164, une dissertation sur l'origine de *agios* (salamalecs), avec des exemples tirés d'LOUDIN, COTGRAVE, MOISY, CORBLET, etc. Cette note confirme ce que nous disons BTop., X, p. 433 et 470.

17. NOËL DUPIRE. *Les Faits et Dicts de Jean Molinet*. (924 p. en deux tomes in-8°. Soc. des anciens textes français. Paris, 1936-37). — Le grand rhétoricien peut se féliciter d'avoir enfin trouvé, pour ses chroniques (voir n° 18) et pour ses pièces de circonstance, des éditeurs dont la ferveur égale la compétence. M. DUPIRE, à qui l'on doit une remarquable étude sur la vie et les œuvres de Molinet (cf. BTop., VIII, 418), était le mieux qualifié pour mettre au jour les poèmes religieux et profanes de cet auteur. Nous attendons avec impatience le t. III, qui donnera les notes et le glossaire.

18. GEORGES DOUTREPONT et OMER JODOGNE. *Chroniques de Jean Molinet*, 3 vol. in-8° (Acad. royale de Belgique, 1935-37). — L'édition Buchon date de plus d'un siècle ; elle est d'ailleurs fort incorrecte. On disposera désormais d'une excellente édition, fondée sur un manuscrit dont une moitié se trouve à la Bibliothèque Royale de Bruxelles et l'autre à la Bibliothèque Nationale de Paris. Cet ouvrage considérable inaugure brillamment la nouvelle « collection des anciens auteurs belges ». Les deux premiers volumes (654 et 606 pages) contiennent le texte ; le troisième, l'introduction qui étudie la vie et les œuvres de Molinet, les manuscrits, la langue et le style des chroniques ; un index des noms propres (près de 200 pages) et un glossaire de 30 pages, que les éditeurs ont craint, semble-t-il, de trop développer. On voudrait y voir *cresque* II 310, *escarboucle* I 168, *globeau* I 487, etc. ; et surtout *limechon* (faire le ~ à la mode d'Allemagne), dont il est question III 165, et qui est l'ancêtre du *Lumeçon* de Mons (cf. Vie Wallonne, X, 53-54). Voici quelques notes sur ce glossaire, où plusieurs mots restent sans définition : *agache* = pie, non « corbeau » ; — *aplicans* = compagnons (cf. GOD. I, 342-3) ; — *atenquulier* paraît être composé de l'ancien liégeois *tenquelhier* (DL *tinkî*) ; — *avaloir*, lire *avaler* ; — *bustarde*, lire *oustarde* (outarde)? ; — *collitigant* = compétiteur ; — *crette* = berge (d'un ruisseau ; encore auj. à Ath et à Leuze ; cf. Étym. w. et fr., p. 60) ; — *dodenne* = dos d'âne (cf. HÉCART *dodène* ; FEW, I, 155) ; — *huveque* = petit bateau de transport, diminutif flamand de *hue*, *huwe* (cf. VALKHOFF, p. 174) ; — *pauffis* = palissade, non « pieu » (DL *pâfis'*) ; — *plette*, supprimer « terrain plat » (cf. VALKHOFF, p. 201).

19. RITA LEJEUNE. *La patrie de Gautier le Leu*. (Extrait du « Moyen Age », 1937, nos 1-2 ; in-8°, 23 p. ; Paris). — Ce conteur du XIII<sup>e</sup> siècle serait « un Hennuyer plus

proche du domaine wallon que du domaine picard ». Pour le démontrer, l'auteur examine les traits dialectaux et surtout les allusions géographiques des fabliaux. — P. 6. *canestiax* « viendrait du flamand *cansteling* ». Lapsus à corriger d'après DL *canetia*, FEW *canistellum*.

20. JEAN HAUST a donné, en 1937, deux contributions à l'étude de l'ancien wallon : une liste de substantifs à suffixe *-oul* (latin *-olu*), la plupart datés du XV<sup>e</sup> siècle et inédits (AHL, t. 1, p. 378-383 ; voir, ci-après, n<sup>o</sup> 64) ; — une série de *Mots rares ou obscurs extraits des archives de Jalhay* (BTop., XI, 200-207), où il faut supprimer la conjecture émise v<sup>o</sup> *heure* ; cf. GRANDG., II, 608.

### Textes modernes.

21. JEAN HAUST. Une « *Paskeille* » liégeoise de 1683, sur le siège de Vienne. (DBR, t. I, p. 16-27 ; Bruxelles, 1937). — Édition d'un poème de 282 octosyllabes, avec introduction, transcription en orthographe moderne, notes explicatives et reproduction photographique du placard original (anonyme, sans date ni lieu d'édition). Cette pièce remarquable, qu'un heureux hasard a mise au jour, était complètement inconnue. Elle ajoute une précieuse unité à la modeste collection qui représente le début des lettres wallonnes.

En la publiant, l'éditeur faisait appel aux historiens pour le contrôle des sources et des faits. Un savant orientaliste, HENRI GRÉGOIRE, en a donné aussitôt la traduction, précédée d'une courte introduction historique (Le Flambeau, mai 1937, p. 587-609). De plus, dans le « Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique » (1937, t. 23, p. 160-183), il lui a consacré une étude, destinée notamment à comparer le document liégeois à des poèmes yougoslaves, dont le grand fait historique de la délivrance

de Vienne a provoqué l'éclosion. Il y confronte aussi le texte wallon avec la *Relation du siège de Vienne par un officier de la garnison*, éditée à Innsbrück en 1933. Cette relation pourrait fournir un commentaire perpétuel de la *Paskeille*. M. GR. en donne quelques exemples suggestifs, qui confirment la rigoureuse historicité du récit liégeois. D'autre part, il estime que « la *Paskeille*, sans aucun doute, sera citée à l'avenir comme l'un des documents capitaux de la poésie historique wallonne ». Pour lui, c'est « un véritable chant historique ou épique », une de ces cantilènes où l'on reconnaît l'enthousiasme et la verve des anciens jongleurs. Notre appréciation est d'un ton moins élevé. Dans la *Paskeille*, nous percevons très peu l'allure épique. C'est une relation rimée, sans plus : l'accent diffère à peine de ce que l'on sait d'autres pièces liégeoises de la même époque. — Certaines observations de M. GR. corrigent ou complètent le commentaire concis de l'éditeur. On les trouvera citées, avec la réponse de ce dernier, dans DBR, 1937, p. 244. — Voir aussi *ibid.*, p. 150, des remarques de J. HERBILLON et de F. ROUSSEAU.

Sur le même sujet, signalons dès à présent la très curieuse étude technique du Lieutenant-Colonel du Génie BEAUPAIN, *A propos du siège de Vienne par Kara-Mustapha en 1683* (extrait du Bull. belge des Sciences militaires, juin 1938 ; 10 p. in-8° avec deux plans. Bruxelles, Impr. de l'Institut Cartographique Militaire). La *Paskeille* y est comparée avec une « *Relation du siège par V. G. GEELLEN*, traduction française parue à Bruxelles en 1684 ». On constate que « les deux récits sont rigoureusement concordants ».

22. JEAN HAUST. *Une vieille pasquille liégeoise sur le mariage*. (Vie Wallonne, janvier 1937 ; t. 17, p. 133-141). — Édition comprenant le texte manuscrit, une transcription en orthographe moderne, des notes et une introduction où est discutée la date probable de ces 60 vers, dont on a

déjà parlé l'an dernier (BTop., XI, p. 158). Ce serait de 1680 à 1750. — Un détail, v. 49, où il est question de *pènes* (plumes) qu'un enfant voudrait acheter, mérite de retenir l'attention. S'agit-il de plumes d'oie? Mais une seule aurait suffi : elle se taillait et retaillait longtemps selon l'usage. Quant aux plumes métalliques, déjà connues en Angleterre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la consommation en était fort restreinte et l'usage s'en répandit seulement entre 1820 et 1830 (cf. *Dict. du Commerce* ; Paris, Guillemin, 1861). Dès lors, quel est ici le sens exact de *pènes*?

23. A. VAN BENEDEN. *Une curieuse inscription*. (Vieux-Liège, 1937, p. 158). — Quatrain liégeois de 1771, figurant sur une gravure de DEMARTEAU.

24. La *Bibliographie* d'O. JODOGNE, annoncée ci-dessus (n<sup>o</sup> 3) nous dispense de dénombrer toutes les productions dialectales qui ont vu le jour en 1937. On se contentera de citer les principales.

Parmi les périodiques : *l' Ropieur* (Mons, 43<sup>e</sup> année) ; — *le Farceur* (Boussu, 43<sup>e</sup> année) ; — *èl Mouchon d'avnias* (La Louvière, 26<sup>e</sup> année) ; — *le Guetteur wallon* (Namur, 13<sup>e</sup> année) ; — le 37<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « La Wallonne » (Liège, in-8<sup>o</sup>, 94 p.) ; — le 30<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « Les Auteurs wallons » (Liège, in-8<sup>o</sup>, 152 p.) ; — *Nos foyous walons* (3<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 9 et 10 ; Bressoux) ; — *l'Almanach Mathieu Laensbergh*, avec des wallonades de NICOLAS TROKART (Liège, 312<sup>e</sup> année) ; — *l'Armonac walon d'Mâm'di*, 1937 [2<sup>e</sup> année] (Malmedy, éditions Chantecler ; in-8<sup>o</sup>, 100 p.) ; — *l'Armanak dè C. L. walon Lu vî Tchêne du Vèrvî*, 2<sup>e</sup> année 1938 [paru en 1937] (Verviers, in-8<sup>o</sup>, 128 p.) ; — une nouvelle revue mensuelle, *les Cahiers wallons*, dont les douze premiers numéros (192 p., in-8<sup>o</sup> ; chez Eug. Gillain, à Châtelet), d'une excellente tenue littéraire, donnent des notices sur

les auteurs et un choix de pièces en dialecte de diverses localités wallonnes.

25. Quelques textes littéraires :

MARCEL LAUNAY. *Lès tchansons dè bièrdji*. Avant-propos et traduction d'ÉLISÉE LEGROS. (Liège, Bovy, 1937 ; in-8°, 128 p.). — Dialecte de Burnontige (Ferrières), aux confins de l'Ardenne et du Condroz. L'avant-propos contient une notice claire et précise sur ce dialecte : particularités de phonétique, de morphologie et de syntaxe ; plus un petit glossaire. La traduction est très soignée. Le recueil de chansons a un accent populaire vraiment original. A signaler la description détaillée, en prose, du *pèlédje* (p. 104-113), l'écorçage des chèneaux.

ALEXIS BASTIN. *Tâvlés dèl Fagne*. (P. 190-193, de « Hautes Fagnes » ; Verviers, 1937). — Tableaux en prose, dialecte de Solwaster (Sart-lez-Spa), avec notes et traduction. Texte intéressant, malgré sa brièveté.

THÉO BEAUDUIN. *Vîs djeûs*, poèmes. (Liège, Desoer, 1937 ; 35 p. in-8° ; éd. posthume, non mise dans le commerce).

MARCEL FABRY. *Li hache di bronze* et autres contes en wallon liégeois. (Liège, Thone, 1937 ; in-12, 137 p.). — Contient un glossaire de 13 pages.

LOUIS LAGAUCHE. *Prindez vosse bordon !* (Liège, Bovy, 1937 ; in-8°, 145 p.). — Tableaux et nouvelles en prose.

LUCIEN MAUBEUGE. *Les djîns dèl basse classe*, comédie en trois actes. (Seraing, A. Génard, [1937] ; in-8°, 57 p.). — Dialecte de Seraing.

FIRMIN CALLAERT. *Istwères d'in gaviot*. (Gilly, Piérard, [1937] ; in-8°, 102 p.). — Petits contes en prose, dialecte de Charleroi. Préface de JULIEN FLAMENT.

GEORGES TONDEUR (dit PÂJON) ... *et mes petits-enfants ne me comprendront plus !*... Recueil de poésies wallonnes.

(Bruxelles, 1937 ; in-8°, 125 p.). — Préface de JEAN HAUSTÉ. A la fin, un glossaire de 8 pages, dialecte de Braine-le-Comte. L'auteur, qui fut, dans sa région, le précurseur du mouvement littéraire wallon, a réuni les meilleures de ses pièces lyriques et narratives.

### Histoire littéraire. Critique.

26. MAURICE DELBOUILLE. *La littérature dramatique wallonne, 1930-1935*. (Le Flambeau, mars 1937, p. 313-336). — Ce rapport du jury qui a décerné, pour la première fois, le Prix triennal de Littérature wallonne, est un excellent tableau de la production dramatique en dialecte, de 1930 à 1935.

27. MARCEL FABRY. *Un beau poète de chez nous : Gabrielle Bernard*. (Éditions de la Vie Wallonne, 1937, 22 p. ; extrait de la Vie Wallonne, 17<sup>e</sup> année, p. 179-186 et 204-216). — Étude critique sur la poétesse française et wallonne de Moustier-sur-Sambre, avec de nombreuses citations.

28. COLAS GROSJEAN. *Fribotes d'istwère dè Mouw'mint Littéraire walon à Vervi*. (Verviers, 1937 ; in-8°, 226 p.). — Ces « bribes d'histoire littéraire » visent à compléter l'*Anthologie des poètes wallons verviétois* parue en 1928. L'auteur rassemble une soixantaine d'auteurs de la région ; il cite quelques-unes de leurs poésies et donne sur chaque écrivain une courte notice, écrite en dialecte.

29. EUGÈNE POLAIN. *Les Noëls wallons* (Vieux-Liège, déc. 1937-janvier 1938, p. 248-251 et p. 264-267). — Défend cette thèse : « Les Noëls dits populaires, et spécialement les Noëls en wallon, n'appartiennent pas au folklore, mais dérivent toujours d'un texte littéraire, rarement d'ancienne date ». Et la conclusion, c'est qu'à Liège « les Noëls en wallon, composés pour la plupart au milieu du

XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ont été sur des airs de danses encore en grande faveur à cette même époque ».

30. H. BERNIER. *Le bon poète wallon Georges Willame*. (DBR, t. I, 1937, p. 43-51). — Évocation émue et très juste de l'un des meilleurs écrivains de Nivelles. Les textes cités auraient gagné en valeur si l'on avait rectifié la graphie rudimentaire de l'auteur (cf. *Vie Wallonne*, I, 324-7 ; II, 356-8).

31. JOSEPH CALOZET. *Vieux souvenirs*. (DBR, 1937, t. I, p. 87-101). — Pages charmantes de naturel, où l'auteur du *Brak'nî* décrit le « milieu » ardennais qui explique ses œuvres, celles-ci n'étant que la notation sincère de tout ce qu'il a observé dans sa jeunesse. — Cette causerie est reproduite en tête de *Pitit d' mon lès Ma-tantes*, 2<sup>e</sup> éd., 1938 (Collection « Nos Dialectes », n<sup>o</sup> 7).

32. Dans la « *Vie Wallonne* », MAURICE PIRON a donné une *Chronique de Littérature wallonne*, où il apprécie, avec autant de franchise que de goût, diverses publications récentes (XVII, 217-224 ; 354-8 ; XVIII, 128-132). — Il a continué son étude approfondie sur *Joseph Mignolet et la Poésie wallonne*, où il analyse les thèmes poétiques (XVII, 279-293, 314-324, 372-383 ; XVIII, 22-34, 52-58).

33. MAURICE PIRON. *Un poème d'Henri Simon : Li P'tit Rôsi. Essai d'un commentaire textuel*. (DBR, 1937 ; t. I, p. 199-217). — Dans cet extrait d'un mémoire universitaire (inédit) sur l'œuvre poétique du grand écrivain liégeois, s'affirme un sens critique très délié et très averti, joint à un rare bonheur d'expression. Nous attendons beaucoup de M. PIRON qui témoigne d'une sûreté de goût, d'une maturité de jugement et d'une maîtrise vraiment remarquables.

34. LOUIS MICHEL. *Un maître de la littérature wallonne* :

*Henri Simon.* (Le Progrès scientifique, litt., artistique, III, n° 3, 15-30 avril 1937 ; in-4°, 2 p.). — Expose à grands traits l'œuvre du poète liégeois, dont il souligne la valeur esthétique et l'intérêt humain.

### Pédagogie régionaliste.

35. MARCEL FABRY. *Les Concours de rédaction wallonne à Liège* (DBR, I, 1937, p. 113-120). — Étude documentaire qui expose avec précision les principes, les faits et les résultats des expériences tentées jusqu'ici dans la province de Liège. En annexe, des indications bibliographiques sur la question des dialectes à l'école.

36. JEAN WISIMUS. *Lu grain qui lève* (Armanak de C. L. W. Lu vi Tchêne, 1938 ; Verviers [1937], p. 51-61). — Rend compte du concours de rédaction wallonne à Verviers et reproduit certaines des meilleures compositions.

37. JOSEPH MIGNOLET. *Li Bone Novèle. Evandjîles di s. Marc èt d' s. Luc mètou* [sic] *è walon d' Lidje.* (Préface du P. LEKEUX ; 14 planches de JOSÉ WOLFF. Liège, Dupont, 1937 ; in-8°, 148 p.). — En 1934, l'auteur a donné une traduction liégeoise de l'évangile de s. Marc. Nous l'en avons félicité, non sans quelques réserves (BTop., IX, 31). Voici la 2<sup>e</sup> édition, augmentée d'un autre évangile. Un in-8° presque somptueux, enrichi d'illustrations, remplace l'humble in-36 du début. N'est-ce pas tomber d'un excès dans l'autre, pour un livre qui devrait être un manuel populaire ? Les imperfections du premier jet n'ont pas disparu ; la traduction n'est pas revue sur le texte latin. On lira là-dessus la critique pertinente de M. PIRON, *Vie Wallonne*, février 1938, p. 188-193.

38. WILLY BAL. *El région dins l' monde.* (Charleroi, Impr. Barry, [1937] ; in-8°, 17 p.). — Causerie en dialecte

de Jamioulx, faite à des auteurs wallons, sur le régionalisme et sa valeur humaine, sur la littérature dialectale « qui a été trop longtemps une littérature de bourgeois ».

### Ethnographie. Folklore.

39. « Folklore Malmedy-Saint-Vith », t. VII, in-8°, 126 p. (Soc. de Malmedy-Folklore, 1937). — P. 5-22 : JOSEPH BASTIN, *Les Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne* ; chap. 9, *Les plantes mal famées*. Suite de cette étude importante, dont l'édition complétée paraîtra en volume. Ce sera une précieuse contribution à la dialectologie et au folklore de l'extrême N.-E. du pays wallon. P. 8. « *cike*, nom du cerfeuil sauvage, représente probablement, dit l'auteur, le latin *cicuta* (ciguë) ». Formule inexacte. Le mot latin s'est transmis ailleurs sous les formes normales *sèw* Chastre-Villeroux, *sæw* Arsimont, *seûw* Fleurus, *sõw* Roy-en-Famenne, *sûf* Awenne, *soûf* Latinne. Le malm. *cike* ne peut être qu'une forme barbare provenant d'une mauvaise prononciation du fr. *ciguë*. — P. 23-34 : FR. TOUSSAINT, *Folklore de l'alimentation*, à Ovifat, suivie d'une pasquille de 1750 (?) sur les *crompîres* (pommes de terre). Pages intéressantes pour le lexique wallon et la connaissance de la vie d'autrefois. Il est regrettable, dirons-nous avec J. BASTIN (*Journal de Malmedy*, 11 sept. 1937), que cette étude folklorique ne soit pas plus exacte et plus complète. Si l'on s'y rapporte uniquement, nos ancêtres ne connaissaient pas l' *pèkèt*, l' *salåde*, les *boulues crompîres*, lu *lâme*, lu *brohe*, les *sètchès groumètes*, lu *hoûzârdé*, etc. D'après l'auteur, le mot *nòbèl'rie*, qui désigne les anciens du village, viendrait de l'all. *Nachbarschaft* avec substitution de suffixe ; en réalité, *nòbèl'rie* d'Ovifat équivaut à *nòblèsse* de Faymonville. De même, *wikèf* n'a rien à voir avec *Weiberkaffee*, mais représente

*Weinkauf*. Enfin, *lèhi*, nous dit-on, « doit avoir été un mets » ; or c'est l'équivalent du fr. *loisir*.

40. « L'Armonac walon d'Mâm'di », 1937 (Éditions Chantecler, Malmedy ; in-8°, 100 p.) contient un *Calendrier* folklorique par JOSEPH BASTIN ; de vieilles chansons wallonnes, traditionnelles et de circonstance ; une notice sur *La Chanson à Malmedy* par J. DEWEZ ; *Le Trô Marets, type du torrent fagnard*, par CH. DUBOIS ; etc.

41. De son côté, « l'Armanak de Vi Tchêne », 2<sup>e</sup> année, 1938 [paru en 1937] (Verviers), évoque des personnages verviétois du temps passé, ainsi que des usages et des types populaires disparus.

42. Dans « la Vie Wallonne » (Liège, 1937) : MAURICE VAN HAUDENARD, *Un procès de sorcellerie à Moulbaix en 1653* (t. 17, p. 384-389) ; — JOSEPH MEUNIER, *Par les chemins d'Ardenne. Au pays de Bastogne* (t. 18, p. 14-19 ; 59-64).

43. RODOLPHE DE WARSAGE. *Le Folklore de la vie humaine*. (Liège, 1937 ; in-8°, 70 p.). — Petit ouvrage de vulgarisation, sans bibliographie ni indication de sources. On lit p. 41 : « Les mariages en mai ne sont pas recommandables. Je me demande pour quelle raison, à moins qu'on ait [*sic*] songé à respecter l'hymen pendant le mois consacré à la Sainte Vierge ». Mais Ovide écrivait déjà : *mense malas maio nubere vulgus ait*. Sur cette question, il y a, dans le BD 7, 102, une note que l'auteur devrait connaître. — Quant au dialecte... p. 43. *marièdje al blanc Muse* ; p. 53. « *ine hote*, c'est une encoche ». Renvoyons au DL, *blanmûse, hote*.

44. « Le Vieux-Liège » (1937) a donné, dans les n<sup>os</sup> 39-46 de son *Bulletin*, des notés de nature diverse, notamment *Le Folklore des animaux* (p. 205-6), par R. DE WARSAGE.

45. Dans le « Mouchon d'Aunias » (La Louvière, février-mars 1937), RAOUL NOPÈRE a publié des notes sur le *fwan'ti* (taupier) ; *Folklore de février* ; et *Les remèdes populaires* (suite et fin).

46. « Le Folklore brabançon » (Bruxelles) a donné en 1937 les n<sup>os</sup> 93-97. Parmi les articles intéressants : (p. 193-246) P. J. LEFÈVRE et L. JEANDRIAN, *Quelques vieux chemins du Roman Pays de Brabant* ; — (p. 259, etc.) trois articles d'AIMÉ BRULÉ sur les *Enseignes nivelloises* d'après les archives ; — (n<sup>o</sup> 96) E. BOURGUIGNON, *Calendrier folklorique des prévisions météorologiques locales*, à Chastre-Villeroux, etc. ; — (n<sup>o</sup> 97) PAUL MOUREAU, *Une petite sainte de chez nous : sainte Ragenufle d'Incourt* ; — JULES DEWERT, *Calendrier hennuyer au XIV<sup>e</sup> siècle* ; — (n<sup>os</sup> 93-94) des notes sur le jeu d'osselets ; sur *Wèvre* = vent d'est ; — (n<sup>o</sup> 96, p. 537) sur les arbres orienteurs ; etc.

47. J. ROLAND. *Le bail à ferme*. (Bull. de la Soc. archéol. de Charleroi, 1937, t. IX, p. 6-9). — Souligne quelques clauses particulières énoncées dans un bail à ferme du pays de Gerpinnes. Sur la même question, cf. BTop., X, 400, n. 35.

48. JULES DEWERT. *Les moulins du Hainaut. Canton de Lessines*. (Bibliothèque d'études régionales, n<sup>o</sup> 42 ; p. 311-349, avec 5 gravures ; Bruxelles, Van Campenhout [1937]). — Nombreuses citations d'archives.

49. ALPHONSE DE MARNEFFE. *Les fermes sacrées de la Hesbaye. N<sup>o</sup> 1. L'agonie des fermes*. (Éd. de la Table Ronde, 117, Grand-rue, Charleroi ; 1937 ; in-4<sup>o</sup>, 11 p. polygraphiées). — Du même auteur, *Les Chapelles sur fontaine au pays de Liège, comparées à celles de France*. (Ibid., 16 p., avec plusieurs figures).

50. *Chansons populaires condruziennes* recueillies par

LÉON SIMON et MARGUERITE DENÉE (Ministère de l'Instruction Publique. Commission de la Vieille Chanson Populaire ; 1937 ; in-8°, 100 p.). — N'ayant pas reçu cette publication officielle, nous devons renvoyer à l'appréciation de LOUIS MICHEL (DBR, 1938, II, 42), dont les critiques paraissent justifiées. Il est regrettable qu'un dialectologue ne fasse point partie de la dite Commission.

51. Au point de vue ethnographique, l'œuvre la plus considérable se trouve dans *Le Parler de La Gleize*, par LOUIS REMACLE. (Mémoire couronné par l'Acad. royale de Langue et de Litt. françaises ; Bruxelles, 1937 ; in-8°, 355 p.) Nous aurons à parler plusieurs fois encore de cet excellent ouvrage (voir nos 75, 84, 88 et 110). — P. 75-190, l'auteur présente, de *la vie agricole à La Gleize*, un « tableau ethnographique et dialectologique ». Exacte, complète et vivante, telle est cette description, émaillée d'expressions wallonnes, éclairée de nombreux dessins documentaires. Et ce n'est pas seulement le présent qui défile sous nos yeux ; le dépouillement attentif des archives a permis mainte fois d'évoquer et d'expliquer des aspects disparus de la vie rurale. — J. JUD, l'éminent romaniste de Zurich, a bien voulu nous écrire son appréciation. Nous en détachons ces lignes :

« *Le Parler de La Gleize* représente un type nouveau et original de monographie dialectale. Sur le territoire des pays romans, il n'existe aucun travail qui ait pu servir de modèle. Ce qui caractérise le mémoire couronné à juste titre par votre Académie, c'est la réalisation d'un programme que les dialectologues éprouvés ont entrevu, sans jamais le réaliser : transmettre à la génération future, non seulement la description de la grammaire d'un parler typique d'une région, mais aussi le lexique autochtone du paysan, en remplaçant les mots dans leur milieu social et économique. Rien de plus instructif pour le linguiste étranger, doublé d'un ethnographe, que de pénétrer, avec un guide aussi averti que M. REMACLE, dans l'intérieur de la ferme du paysan liégeois et de participer, pour

ainsi dire, à sa vie et à ses travaux durant le cours de l'année... Pour aucune commune de la France (à l'exception de Versailles, dépt de l'Ain, qui figure dans un ouvrage de M. EGLOFF, paru aussi en 1937), l'ethnographie ne disposera d'informations aussi abondantes et aussi nettes que pour La Gleize, village de la Belgique romane... »

### Toponymie.

52. JOSEPH BASTIN. *Faymonville et Aussenborn. Nouvelle note étymologique.* (Folklore Malmédy-St-Vith, t. VII, 1937, p. 94-98). — Il y est surtout question du nom allemand. A la fin, l'auteur rompt une lance en faveur de l'étymologie du l.-d. *Baileû* < *betulletum* (?).

53. LÉONCE DELTENRE. *Trazegnies. Les explications étymologiques.* (Extrait des Doc. et Rapports de la Soc. d'archéologie de Charleroi, t. 42 ; 1937 ; in-8°, 8 p.). — Rappelle les essais fantaisistes ou « légendaires » qui ont précédé l'explication admise aujourd'hui.

54. LÉONCE DELTENRE. *Thuin. Quelques noms de terroir.* (Extrait du Bull. de la Soc. archéol. de Charleroi, juin 1937 ; in-8°, 7 p.). — Explication des l.-d. *Cromboully, Houillon, Parnasse, Polies, Posty, Waibes.*

55. JULES HERBILLON. Note sur *róyeté* [= *rouweté*] en toponymie liégeoise. (Vieux-Liège, 1937, p. 216).

56. JULES HERBILLON. *Toponymie liégeoise.* (Chronique archéol. du Pays de Liège, 1937 ; 28<sup>e</sup> année, p. 43-45). — Passe en revue quelques l.-d. de Liège, sur lesquels des études ont paru récemment : *Cornillon, Merchoul, Pery*, etc.

x 57. ALPHONSE DE MARNEFFE. *Le Rhin celtique : les noms en -apa et -afa, -effe et -eppe de l'Allemagne occidentale, de la Hollande et de la Belgique wallonne.* (Éditions polygraphiées de la Table Ronde, 117, Grand-rue, Charleroi,

1937 ; in-4°, 8 p.). — *Le Toponyme « Folie »* [= feuillée]. (Ibid., 4 p.). — *Toponymie et Onomastique liégeoises et carolorégiennes : Taillegueule et Collette.* (Ibid., 9 p.).

58. LUCIEN ROGER. *Les noms de rivières en -in et -an.* (Institut Archéol. du Luxembourg, Bull. trim. ; Arlon, 1937, p. 59-64). — Répond à des objections qu'A. DAUZAT et CH. BRUNEAU ont faites à la thèse de l'auteur, relative à des suffixes hydronymiques.

59. ALBERT CARNOY. *L'élément sentimental dans les noms de lieux gallo-romans de Belgique.* (L'Antiquité Classique, VI, p. 27-34 ; Bruxelles, 1937). — L'auteur estime que les noms gaulois ou gallo-romans ont une allure plus subjective que les toponymes germaniques qui, eux, sont concrets et purement descriptifs. Il se demande, par exemple, si les innombrables *Gaudiacum* (Goy, Goyer, Gooik, Jouy) ne signifient pas « lieu de plaisance ». De même, *Blandiacum* (Blegny, Blagnies) serait « la gentille habitation », *Securiacum* (Sirault) « la villa sûre » ; etc. Il pose le problème sans vouloir conclure, mais sa proposition originale mérite réflexion.

60. ALBERT CARNOY. *Le type Arquenne en Belgique romane.* (RbPhH, t. XVI, p. 928-929 ; Bruxelles, 1937). — Résumé d'une communication sur un problème de toponymie gallo-romane. D'après l'auteur, *Archennes* dans le Brabant, *Arquennes*, *Erquennes*, *Erquelinnes* dans le Hainaut, etc., se ramèneraient au type *Arquenne*, dont l'étymologie serait \**arcana* (arche, etc.).

61. LÉON-E. HALKIN. *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège. Supplément.* (Extrait du BIAL, t. 61 ; in-8°, 11 p. ; Liège, 1937). — Complète les références bibliographiques groupées à l'intention des travailleurs isolés ; cf. BTop., X, 407.

62. ALPHONSE BAYOT. *Les Abannets de Nismes et les dialectes*. (Dial. belgo-romans, I, 1937, p. 29-41). — Cet article — le dernier signé de la main de notre regretté confrère — est un modèle d'exposition claire, agréable, convaincante. Il présente un cas typique de glissement de sens, à propos des *Abannets* de Nismes, nom que des géologues ont récemment donné aux paléo-abîmes de la région. En réalité, *abanè* s'applique à un bois voisin des gouffres et signifie proprement « interdit (à la vaine pâture, etc.) ». Le savant philologue n'a pas de peine à le démontrer en faisant le tableau du type *abaner* dans nos dialectes. Il étudie ensuite le nom local des gouffres de Nismes : *trou* (ou *fondri*, *-îye*) *des chiens*, terme populaire où l'on ne doit voir aucune allusion d'ordre historique.

63. JULES FELLER. *Liège, Legia et Glain, Merchoul et Pilchoul. Etude historique et philologique*. (BD, t. 20, p. 87-123. Daté de 1935, paru au début de 1937). — Dans cette dissertation étendue, l'auteur traite d'abord des trois premiers noms, parce qu'il lui « a paru nécessaire, pour des lecteurs étrangers à la ville de Liège, de rattacher aux origines de *Liège* et de *Legia* cette question de *Merchoul* qui, isolée, paraîtrait infime et négligeable » (p. 96). — L'étymologie que nous avons proposée (cf. BTop., XI, 182) ne l'ayant pas convaincu, il entreprend de prouver que *Merchoul* est composé de deux mots germaniques, de même que *Pilchoul*, nom d'un ancien moulin liégeois.

64. JEAN HAUST. *Merchoul, Pilchoule et autres mots d'ancien liégeois*. (AHL, t. I, n° 5, p. 368-383. Liège, 1937). — Réponse à l'article précédent. Pour montrer que le primitif *Merdecuel* doit se lire *-çuel*, l'auteur fait valoir la graphie *Mirseulx* de 1626 (1). Il traite ensuite de *pilchoule*,

(1) Depuis lors, M. l'archiviste LAHAYE a découvert une autre forme *Mirsoux*, datée de 1575. — Voir, dans AHL (1938), t. 2, p. 75-77, *Deux mots encore sur Merchoul*, par JEAN HAUST.

qu'il rapproche de *pilchon* (petite pelisse). Il termine en soulignant le rôle important que jouait, dans notre ancienne langue, le suffixe latin *-olus*, *-ola*, et cite, à ce propos, un choix d'exemples curieux, la plupart datant du XV<sup>e</sup> siècle.

65. JEAN HAUST. *Le toponyme ardennais fa* (fè, fwè). (Acad. royale de Langue et de Litt. fr. de Belgique, Bull. 1937, p. 121-154). — Toponyme intéressant, très répandu dans nos Ardennes et dont l'origine passait pour incertaine. L'auteur y reconnaît sans peine l'anc. fr. *fain(g)*, forme masculine de *fagne*. Après sa démonstration, que le lecteur peut suivre sur la carte annexée, il donne une liste de près de cinq cents lieux-dits, recueillis dans 158 communes. Cette nomenclature atteint une couche très curieuse d'anciens toponymes. — P. 136 (et à l'index p. 151), à Sugny, lire *sofa* au lieu de *sôfa*. — Détail inédit que nous devons à M. A. MÉLON, de Mons-lez-Liège, le mot s'étendait jadis au nord de la Meuse, à Souxhon (entre Flémalle et Mons). En 1345, le stock de Hesbaye, f<sup>o</sup> 134 v<sup>o</sup>, porte *el honois de faing* et *deorsum pratum de faing*, l.-d. qui fut ensuite dénommé simplement *en loneur* 1474, *en lhonneur a Souhon* 1756 [= l'aunaie], le déterminant *faing* étant tombé dans l'oubli. — Sur *Faing* en France, voir aussi Z. f. fr. Spr. und Litt., 1938, t. 62, p. 15.

66. Dans la « Revue de Linguistique romane », t. XII, p. 11-35 (Paris, 1936), J. ORR, posant la question : « *f > h*, phénomène ibère ou roman ? », veut prouver que ce phénomène existe ailleurs qu'en castillan et en gascon. Pour cela, il interroge certains noms de lieux où entre le latin *finis*. Parmi ces noms, l'auteur range notamment *Hinges*, commune du Pas-de-Calais, et *Hingeon* au N.-E. de Namur, lequel serait « un diminutif d'une forme plus ancienne *Hinge* » [?].

67. P. LEBEL. *Où en est le problème d'\*Eguoranda,*

\**Equaranda*? (Romania, avril 1937, p. 145-203). — Examen critique des travaux parus sur ce toponyme prélatin. Excellente mise au point de la question, complétée par la bibliographie du sujet et la nomenclature de 121 exemples, dont plusieurs naturellement sont douteux. De ces exemples, 22 sont dus à J. VANNÉRUS (BTop., IX, 129; X, 403), lequel, de l'avis de P. LEBEL, « a fait progresser la question d'un pas de géant » (p. 149). L'auteur estime que les premiers \**Equoranda* remontent à plusieurs siècles avant la conquête romaine. Il tient pour assuré que c'est un composé dont le second terme *-randa* = frontière, et dont le second caractérise la nature de cette frontière. On a proposé \**equo* (= eau), mais l'auteur préfère l'explication de HUBSCHMIED, qui se demande si le sens de \**Equoranda* n'était pas « frontière solennellement reconnue (cf. *εῖχομαι*, indo-eur. *eug<sup>uh</sup>-*) ».

68. JULES VANNÉRUS. *Le nom de lieu Burnontige*. (BTop., XI, 59-66). — L'auteur étudie d'abord *Burnion* (dépendance de Hollange), où il croit reconnaître un \**Burnomagos*. — *Burnontige* (l.-d. de Ferrières), ainsi que *tige de Burnon* (l.-d. de Héron), seraient « deux intéressants synonymes régionaux, particuliers au pays de Liège, de l'appellation, si répandue au loin, de *chaussée Brunehaut* ». — P. 51 n. et p. 60, à propos de *tîdje*, *pîdje*, cf. Étym. w. et fr., p. 250-252.

69. JULES VANNÉRUS. *Le luxembourgeois kiém et le liégeois tchin. Notice supplémentaire*. (BTop., XI, 31-57). — Complète la notice parue ib., X, 277-332. La partie wallonne nous intéresse surtout : on y trouve 64 toponymes pouvant présenter quelque rapport avec *tchin* (= chemin). Il faut y ajouter les quatre mentions que nous avons données BTop., XI, 185, à Barvaux-sur-Ourthe, Grandménil, Bouvignes et Ciney. De plus, *tchinstréye*, l.-d. à Engreux,

dép. de Mabompré [B 16] ; peut-être aussi *Chiéhet*, l.-d. de Fauvillers [B 33], et *Chifontaine*, w. a *tchîfontaine*, l.-d. de Longvilly [B 23]. — P. 52, *tchinmâye* ne peut être considéré comme un diminutif. — Voir aussi c. r. de A. DAUZAT, Revue des Études anciennes, 1938, p. 54.

70. EDGARD RENARD. *Glanures toponymiques*. (BTop., XI, 76-89). — A propos de *Fouarge*, l'auteur complète la documentation (ib., IX, 191) et admet l'explication de M. DELBOUILLE (BD 20, p. 131 : *faverge*, déverbal de *faverger*) ; il y ajoute une étude fouillée des graphies anciennes *ow*, *ou*, *ouw*. — *Arbres fruitiers et lieux-dits*, avec une liste copieuse de noms de poiriers et de pommiers, recueillis dans les archives. — *stèpe*, *stèpé*, marquant l'emplacement d'anciennes bornes cadastrales. — *stèpinne*, dérivé de l'anc. w. *stèper* (anc. fr. *estreper*, extirper). — Ces glanures, comme les précédentes, sont le fruit d'un labeur prudent et de recherches minutieuses dans les archives. Elles visent à enrichir notre documentation toponymique plutôt qu'à frapper par de brillantes explications. Et c'est bien ce qui en fait le prix à nos yeux.

71. R. DERIVIÈRE. *Les noms de lieu de Neufvilles. Glossaire précédé d'une notice historique*. (BTop., XI, 99-150, avec une carte hors texte). — Utile contribution à la toponymie du Hainaut. L'auteur connaît à fond sa localité, les ouvrages qui s'y rapportent, et les archives qu'il a dépouillées courageusement. Il s'agit de Neufvilles lez Soignies [Mo 9] : *nova villa* 1122, *nove ville* 1227. L'histoire de sa fondation (entre 1086 et 1122) est sobrement exposée dans un préambule, où l'on note de curieux détails sur le patois (1), sur les « duçaces », sur une colonie

(1) L'influence de Soignies, probablement dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, a changé le suffixe picard *-iau* en *-ia*. Mais ce n'est pas une raison pour critiquer (p. 108, n.) la carte REMOUCHAMPS. L'auteur confond « région dialectale » avec « arrondissement ».

flamande qui s'installa vers 1195 au N.-E. de la commune et qui ne tarda guère à se résorber, tout en laissant « une tache de toponymes flamands, romanisés à en devenir méconnaissables ». Nous aurions voulu de plus une note sur les occupations des habitants (carrières, verrerie, tannerie, etc.). — Le glossaire est très satisfaisant, mais certaines interprétations appellent des réserves. P. 120, « *Baniquart* » (1667), expliqué par « jardin du banier », pourrait être pour \**Banguart* (= garde du ban, *banwart* ap. GOD.); cf. p. 124, *Brocarmont* = *Brocarimont* 1692. — 121. *au bia sau* (*sault* 1605, *saul* 1663) est rattaché au latin *salto* saut. Ne peut-on y voir *sart*? cf. 122 : *sau* 1485, *charût* 1767 (= essart), et 121 : *Bièrnav* (= Bernard). — 122. *bidockeau*, seulement dans « la terre ~ (1715) », est expliqué par « *bi* (= bief) *d'okô* (diminutif de *hock*, bois, épine) ». Ce sens de *hock* nous est inconnu. — 123. *boukia* est expliqué par « le picard *boucau*, diminutif de *bock*, bois ». Comparer plutôt le rouchi *bouquiau*, caillou roulé. — 124. « *bozinav*, forme picarde, est un diminutif de *bossène* (de *bos*, bois) ». Mais *bossène* ne peut dériver que de *bosse*. — Ibid., « la *Brulotte*, serait-ce l'équivalent de l'anc. fr. *brulot*, petit bois? » Il fallait voir BTop., IX, 100. — 125. *capiau* ne peut remonter à *campiau*, petit champ. — 126. « *ceuwe* (1601) est la graphie wallonne de l'anc. fr. *ceue*, cigüe ». N'est-ce pas plutôt une graphie défectueuse pour *keue*, queue? — 129. « (le trieu) *desaubleau* » (1741) peut se lire *des aubleau*; cf. *Lableau*, p. 138. — 147. L'explication de *scaubourse* paraît trop hardie. Au surplus *bourse* ne peut signifier « champ », mais bien « brousse ». — 148. *soil* (sur la carte) manqué au glossaire. — Voir aussi le c. r. de JOS. ROLAND dans DBR, II, 41.

72. JULES HERBILLON. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*. VI. *Odeur* (p. 157-208); VII. *Kemexhe* (p. 209-284). Les deux cartes paraîtront ultérieurement. (Wetteren,

De Meester, 1937 ; in-8<sup>o</sup>). — Après avoir gardé le silence depuis 1932, l'auteur reprend la publication de son œuvre, dont on connaît les mérites : méthode scrupuleuse, choix précis des exemples, heureuse disposition des matériaux recueillis de première main, prudence de l'explication étymologique (1). Ici, la notice historique reçoit plus de développement, ce qui ne nuit d'ailleurs pas à la partie toponymique. Dans cette dernière, noter l'étude du nom d'*Odeur* (p. 180-3), et du nom de *Kemexhe* (p. 237-9, avec liste comparative des toponymes en *-afia*) ; — p. 259, le l.-d. à *Louhègn* (*Lohin* en 1331) est expliqué par \**Lucinus*, qui serait le nom de l'exploitant d'une villa gallo-romaine dont on vient d'explorer les vestiges (p. 282) ; — p. 280, le l.-d. à *vâze* viendrait du francique \**waso*, m. néerl. *waes* « terrain marécageux » (fr. : de la *vase*) ; — p. 202, *sausalle*, cf. DL *sâssale* (p. 576 et 722 : *Polygonum amphibium*, espèce de renouée, qui pousse surtout dans les champs de pommes de terre).

73. J. ROLLAND, R. GHISTE, J. BERLAND. *Baudour, terre et pairie. Son histoire.* (Chièvres, 1937 ; in-8<sup>o</sup>, 188 p., avec une carte et des figures). — Baudour, village perdu au milieu des bois entre le Hainaut agricole et le Borinage industriel, a enfin trouvé trois jeunes historiens pour nous rappeler son passé intéressant. Le travail paraît sérieux et complet ; le chapitre IV, *Toponymie* (p. 26-85) est abondamment développé ; mais la partie philologique laisse à désirer : sur le nom de *Baudour* (chap. III), voir notre critique BTop., XI, 185 ; p. 61, *courtiseau* est expliqué par *cortesanus* (métayer) ; p. 62, *Aquesfosse*, par *aqua* (eau) ; p. 68, le *Coquereau* par *coquus* (cuisinier, cuiseur) ; p. 81-85,

(1) Voir BTop., V 161, VI 271, VII 177. — Le fasc. VIII, *Freloux* (p. 285-314) vient de paraître ; IX, *Fexhe-le-Haut-Clocher* est sous presse. Viendront ensuite X, *Voroux-Goreux* ; XI, *Bierset*. — S'adresser chez l'auteur, rue du Cloître, 62, Bruxelles II.

sur l'étym. de *waréchaix*, longue dissertation qui aboutit à une conclusion inadmissible. Pour le terme hennuyer comme pour le liégeois, il faut s'en tenir à l'explication de GAMILLSCHEG (et non -SCHEF !); cf. BTop., VII, 207. — Le chap. V (p. 86-94), intitulé « Toponymie limitrophe », est consacré à l'étymologie de *Sirault*, *Herchies*, *Ghlin*, *Jemappes*, *Villerot*, *Saint-Ghislain*. A notre avis, ce chapitre est un hors-d'œuvre. P. 91, l'étymologie de *Jemappes*, où l'on cite CHOTIN, n'a aucune valeur.

74. JEAN ROLLAND. *Toponymie de Quaregnon*, avec une carte. (Bull. de l'Institut d'Hist. et d'Archéol. du Hainaut, t. I; in-8°, 43 p.; Chièvres [1937]). — Après une courte « géographie physique et politique » (p. 3-5), l'auteur aborde l'étymologie de *Quaregnon* (*Quaternio* et *Quaterlesia* en 915; etc.). Il cite les opinions de CHOTIN, TOILLIEZ, AD. HOCQ, et propose « une meilleure solution ». La première forme est *quaternio* qui se traduit exactement, d'après lui, par « au nombre de quatre » [nous aurions dit : « groupe de quatre » et rappelé l'origine du fr. *carillon*]. La seconde forme précise le sens : « C'est une *lesa* ou *lesia*, en v. fr. une *lez* [lire *leze*, car *lez* (côté) est masculin], c.-à-d. un terrain plus long que large [exactement : *leze* = largeur]. C'est bien, ajoute l'auteur, la configuration de Quaregnon, qui se présente sous la figure d'un trapèze ». — Le chap. III « Toponymie » comprend A. Voies de communication; B. Les noms des rues; C. Les Coutures [cultures]; D. Hydronymie; E. Autres lieux dits. — On voudrait un index final reprenant tous les toponymes dans l'ordre alphabétique.

75. LOUIS REMACLE a donné un excellent *Glossaire toponymique de La Gleize*, p. 271-343 de son mémoire sur le parler de cette commune (voir n° 51). — Ce glossaire alphabétique est documentaire avant tout, sobre et précis.

Dans la disposition des matériaux et de la carte, l'auteur a tenté quelques innovations qui paraissent, en général, heureuses. Il construit des articles synthétiques d'après l'initiale du déterminé (par ex., v<sup>o</sup> *mont*, il range *Andrimont*, *Borgomont*, *cokémont*, etc.); mais il ne rappelle pas ces composés à la place alphabétique du déterminant. Ainsi, c'est seulement à l'article *wé* que nous lisons un curieux dérivé de *coké* : *cokeleûs wé*. Il est vrai que, pour parer à cet inconvénient, il eût fallu quelques pages de plus. — P. 293. Pour le l.-d. *èl* [en la] *grêftîre* (prairies abruptes), l'auteur propose un dérivé de *grêfe* greffe. Mais c'est certainement une « gravetière » (1) ou terre graveleuse, pleine de grave (w. *grève*, dér. *grèvele* gravelle). Au même radical se rattachent *so l' grêfté*, l.-d. d'Odeigne [Ma 26]; *a grêftia*, l.-d. de Beauraing [D 96]; *courti d' graftia*, l.-d. de Cerfontaine [Ph. 45]; litt<sup>t</sup> « \*graveteau ». — Voir n<sup>o</sup> 110.

76. AUGUSTE VINCENT. *Toponymie de la France*. (Bruxelles, Libr. générale, 1937; in-4<sup>o</sup>, 418 p. à deux colonnes). — Cet ouvrage considérable contient le répertoire de 15.000 noms de lieux accompagnés des formes anciennes et des références bibliographiques, étudiés et classés d'après leur âge et leurs éléments. Nous admirons l'énorme labeur et la méthode rigoureuse de l'auteur. Son œuvre sera très utile aux toponymistes de chez nous : ils y trouveront mille rapprochements à faire avec les noms de lieux de la Belgique. — P. 216, supprimer le w. *arêne* (sable fin).

77. JULES VANNÉRUS. *La pénétration germanique dans la région d'Ath*. (Bruxelles, G. Van Campenhout; [1937]; in-8<sup>o</sup>, p. 211-221 du Compte rendu du 1<sup>er</sup> Congrès intern. du Régionalisme). — Rapport présenté à propos du livre récent de PETRI (voir n<sup>o</sup> 79). L'auteur confronte les thèses

(1) Une localité de Saône-et-Loire s'appelle *La Gravetière* (VINCENT, Top. de la France, p. 314).

de KÜRTH et de PETRI sur l'origine de la frontière linguistique. De l'examen de la toponymie, il déduit que le pays athois a connu « une période de germanisation intense ». Pour finir, il formule quelques réserves — trop bienveillantes à nos yeux — sur l'ouvrage du jeune historien allemand.

78. TH. FRINGS et W. VON WARTBURG. *Französisch und Fränkisch*. (Festschrift K. Jaberg, p. 65-82 = Z. f. rom. Phil., 1937, t. 57, p. 193-210 ; avec deux cartes). — Cet article discute certains points de la *Romania Germanica* d'E. GAMILLSCHEG. À ce propos, l'un des deux auteurs, TH. FRINGS, germaniste éminent, partisan des idées de STEINBACH et de PETRI (cf. n° 79), expose ses vues sur l'origine et la répartition géographique de l'all. *Hees*, fr. *haise* [liég. *hâhe*], all. *Heister*, fr. *hêtre*.

Signalons, dès à présent, la réponse de GAMILLSCHEG, intitulée elle aussi *Französisch und Fränkisch* (Z. f. fr. Spr. und Litt., 1938, t. 62, p. 1-17). Pour ce dernier, le thème germanique qui fut romanisé était *hais(um)*, non *hasum*. Sans entrer dans le débat, relevons quelques détails. Nous sommes d'accord avec GAM. pour reconnaître, dans le fr. *fouteau*, un dérivé récent de *fou* « hêtre » et non le représentant d'un lat. vulg. \**fagustellum*. Ajoutons que *fouteau* répond exactement au liég. *faw'té* (l.-d. de Jalhay, etc.). — Mais GAM., p. 7, a tort de rattacher à Cornimont (Gedinne) le l.-d. de La Gleize, *Hais*, cité par L. REMACLE. — Il met notre toponyme *hé* (DL) sur la même ligne que le liég. *hâhe* « barrière ». Cependant, chez nous, *hé* n'est-il pas d'âge plus récent? — Enfin, nos *hazale*, *hèzale*, *hazète*, *hazote*, *hazéye*, *hazîre*, etc., ne peuvent, à nos yeux, s'apparenter à *haise*, liég. *hâhe*.

79. FRANZ PETRI. *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich*

*und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgrenze.* Mit 6 Tafeln, 47 Text- und 2 Uebersichtskarten. (Bonn, L. Röhrscheid ; 1041 p. in-8° en deux tomes). — L'auteur de ce gros livre est convaincu qu'il faut reviser radicalement la question de la colonisation franque et de la frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France. D'après lui, la ligne de démarcation entre germanique et roman serait, non pas une ligne stratégique de première formation, mais une ligne de retraite (Rückzugslinie). Après les conquêtes de Clovis, l'aire géographique du germanisme se serait étendue beaucoup plus loin vers le sud ; mais le germanisme aurait été refoulé vers le nord jusqu'à la frontière linguistique actuelle par une réaction romane (Rückromanisierung), favorisée par la supériorité de la civilisation romaine, par l'influence de la culture urbaine et par la conversion des Francs au christianisme. Ainsi, la frontière linguistique actuelle serait une ligne d'équilibre entre deux forces opposées (völkische Ausgleichslinie). Cette conception « dynamique » veut remplacer la conception « statique » de KURTH. La thèse hardie de PETRI soulèvera naturellement de vives discussions (1). L'auteur attend les assauts, retranché derrière un rempart « colossal » de matériaux toponymiques, archéologiques ou historiques, avec lesquels le contradicteur, dit-il, devra d'abord s'expliquer !

Ne parlons ici que de toponymie. Dans la démonstration, on sent trop la tendance germanisante, le parti pris de trouver partout du germanique. L'auteur a rassemblé un important matériel, parfois précieux, mais combien trouble ! A chaque page, on tombe en arrêt devant d'étranges allégations, qui témoignent d'un parfait dédain pour les méthodes rigoureuses de la philologie. Prenons, dans le

(1) Voir par ex. H. VAN HOUTTE, Acad. roy. de Belgique, Bull. de la Classe des Lettres, 1937, p. 475.

cercle qui nous est familier, quelques exemples typiques.

Dans sa germanomanie, PETRI méconnaît systématiquement le dialecte régional ; il ne comprend pas des mots qui sont de pure formation romane. *Piètremeau* et *Linsmeau* évoquent, pour lui, le souvenir de la « fränkische Volksgemeinde und Gerichtsorganisation » (p. 103) ; c'est qu'il y voit le germ. *malle* (p. 112-113) ; or ce sont des diminutifs de *Piétrain* et de *Lincen*. — De même *Aux Ridalles* (Herstal ; p. 75) renferme, d'après lui, prob<sup>t</sup> *-dal* (vallée) ; c'est évidemment un dimin. de *ride* (glissoire). — *Marelotes* (l.-d. de Marilles ; p. 111) est expliqué par *mari* « stehendes Gewässer » + *-loh* ; c'est tout bonnement le dimin. de *Marilles*. — *Les keuwettes* (Ittre ; p. 117) « prob<sup>t</sup> = Kuhweide » (!) ; c'est le dimin. de *keuwe*, queue. — P. 73, *Bressoux* lui paraît venir de *brâk* « brach » + *-holt* « Wald ». Nous y voyons le latin *brachiolum*, de même que dans l'ancien picard *Brachuel*, p. 187. — A Jupille, *so l' hourné* est altéré de *hourlé* « talus » (cf. Étym. w. et fr., 151) ; PETRI, p. 74, conjecture *horn* « Landspitze » (!). — A Hognoul, *horé* [dimin. de *hore*, DL 328] évoque à ses yeux, p. 77, *horwi* « Sumpf » (!) ; comp. p. 78 : *xhorre* < *skor*.

Il s'évertue ainsi à expliquer de travers nombre de mots bien connus en wallon. P. 78, à Villers-l'Évêque, « *alle Houtte* < fränk. *holt*, *hout* Gehölz » (!). Lire simplement : à la hutte. — P. 75, à Herstal, « *Hurbiche* < *-baki* (?) ». Mais on trouve *Hurtebiese* en 1455, en 1541, etc., c.-à-d. *Heurte-bise* (cf. A. COLLART, *Seigneurie de Herstal*, II, 335-6). — Ibid., « *Arsich* (1211). Germanisch ». Nullement ! COLLART, p. 30, signale *arsich* dès 1185 et l'interprète correctement par l'anc. fr. *arsis*, dérivé du latin *arsus* brûlé. — Ibid., « *al Hufnale* » ; cf. DL *hufenale*. — P. 258, à Jalhay, « *Loé* < *loh*, Wald » (!) ; cf. DL *louvé*. — P. 263, à Bellevaux, « *Chafheid* < *Schafheide* » (!). On prononce *tchâf'hé*, où *tchâve* = chauve. — P. 109, « Cortil aux

*Bilocques* (1755) < fläm. *bilok* Einhegung » (!). Comprenez : courtil aux prunes, cf. DL *biloke*. — P. 125, à Dion-le-Val, « Trou à la *gate* < *gat* Loch, Oeffnung » (!). Comprenez : trou à la chèvre. — P. 276, à Bastogne, « Fontaine des *Corbas* » = évidemment f. des Corbeaux. Pour l'auteur, p. 268, l'origine germ. est « indubitable », parce que le dernier mot lui rappelle l'all. *Corbach*, néerl. *Corbeek* (!). — P. 278, *l'èclô*, l.-d. de Wardin, pour les habitants comme pour tout le monde, ne peut signifier que « l'enclos ». PÉTRI y voit un composé de *aik* « Eiche » + *loh* (!). — P. 580, *Deirlire* (Opprebaix), *Dierlaire* (Malonne), *Diellères* (Marrilles) viennent, d'après lui, de *dirk* « dunkel » ou de *diur* « Tier » + *lar* (!); or ce sont des endroits où l'on extrait la *dièle* (derle, espèce d'argile), litt<sup>t</sup> des *derlières*. — P. 322, à Baronville, « Bois dit la *Speche* < *speck*, *spech*, *Speiche* » (!); or le nam. *spèche* équivaut au liég. *spèhe*, latin *spissia* (DL 608). — L'auteur rencontre-t-il un *ri dè batch* (à Esneux, où *batch* = bac, DL 68), il suppose, p. 80, le germ. *baki* (ruisseau)! — Mais c'est peut-être à Liège (p. 80-83) que nous trouvons le plus beau nid de contresens : *Beche* et *Bermombeche* < *baki* Bach (!), alors qu'il s'agit de *bèch* (bec), avec le sens de pointe de terre entourée d'eau. *Pont de Briques* lui suggère l'all. *Brücke* « pont » (!). *Brièche-Stront* (1382) est expliqué par *strôm* (courant), alors qu'il s'agit d'un nom plaisant, litt<sup>t</sup> brisétron. *Les Venues* < *fanja* « Moor » (!); cf. DL *vène*. *Merchoul* < *mari* + *kûle* (!); cf. ci-dessus, n° 64. *Chemin de Paymal* serait composé du germ. *malle* (!). Proprement, c'est un sobriquet signifiant « (qui) paie mal ». Etc., etc.

D'autres fois, une désignation moderne, une apposition fortuite (nom de propriétaire, de seigneur, de fief, etc.) est expliquée comme si c'était l'ancien nom du lieu. P. 71 et 622, Cortil *Dolhain*, à Ayeneux; p. 79, Enclos *Stinbrocq*, à Dolembreux; p. 121, Cortil *Hougardy*, à Tourinnes-

les-Ourdons ; p. 281, Moulin *Lebecque*, à Vielsalm ; etc. — P. 109, *Groenendael*, à Jodoigne. Le nom exact de ce l.-d. est « ferme du prieuré de Groenendael », mais qu'importe ! — P. 259, (La) *Groesbeck*, nom d'une fontaine de Spa, appelle l'inévitable glose « < -baki », comme s'il y avait là une preuve de la colonisation franque. Or Groesbeek est un prince-évêque de Liège qui a donné son nom à la dite fontaine. Etc., etc.

Citons encore *Francorum campus*, p. 259. La bévue, cette fois, est imputable à GROEHLER, qui a mal lu GRANDG., *Voc. des n. de l.*, p. 27 : le nom y est imprimé en capitale, c.-à-d. que la forme est rétablie par induction (cf. GRANDG., p. XXI ; KURTH, p. 389). Cette explication de *Francorchamps* ne peut d'ailleurs se justifier : *Francorum* aurait donné \**Frankeû*. Le premier composant doit être un nom de personne.

Mais la rectification minutieuse de toutes les erreurs nous entraînerait trop loin. Pour résumer notre impression, à ne considérer que la partie toponymique de cette vaste étude, il n'est pas excessif de dire que l'auteur lui-même, par la fantaisie et le parti pris de son argumentation, jette le discrédit sur sa propre thèse. Le malheur, c'est que, du même coup et pour longtemps, il a défiguré notre toponymie wallonne.

80. Heureusement, il y a encore des juges à Berlin. On constate avec satisfaction que la première critique sérieuse sur l'ouvrage de PETRI émane de la philologie allemande, qui avait bien sa revanche à prendre. L'un des grands romanistes qui honorent l'Allemagne, E. GAMILLSCHEG, vient de passer au crible, avec autant d'objectivité scientifique que d'autorité personnelle, l'œuvre considérable du jeune historien de Bonn. Il faut lire, en même temps que le livre de PETRI, la communication que GAM. a faite,

sur le même sujet, à l'Académie prussienne des Sciences (1) : c'est, à la fois, un solide complément à sa *Romania Germanica* et l'examen serré des bévues, plus ou moins innocentes, dont nous venons de servir quelques spécimens. La désinvolture de PETRI à l'endroit de la philologie est jugée sévèrement : « P. paraît croire que tout ce qu'on a publié jusqu'ici sur l'étude des noms de lieux est de l'or pur et qu'il ne faut aucune connaissance spéciale pour expliquer le sens de ces noms » (p. 4)... « Pour P., il n'existe aucune entrave de loi phonétique » (p. 5). — C'est pourquoi, « l'édifice qu'il a élevé est fragile (brüchig), non seulement dans les détails, mais déjà dans les fondations » (p. 6). — Et, p. 97, après avoir redressé une douzaine d'erreurs dans le seul canton de Liège, GAM. conclut : « Par cette abondance de contresens, l'image de la colonisation est entièrement faussée (vollständig verfälscht) ».

Cette dissertation contient beaucoup de science. Elle est surtout une belle leçon de méthode. L'auteur établit d'abord les principes de la discrimination nécessaire entre les diverses alluvions germaniques qui se sont succédé depuis l'époque gallo-romaine ; il s'attache particulièrement à reconnaître les indices propres à la colonisation franque. Puis, à l'aide de ces critères, il étudie en détail le matériel toponymique réuni par PETRI : les notes concises où il critique les erreurs de ce dernier sont, pour la plupart, d'une justesse étonnante. Enfin, de cet examen approfondi, il tire les conséquences qui lui paraissent s'imposer pour l'histoire de la colonisation. Voici les principales : « Le nord de la France et la Belgique ont toujours

(1) *Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich. I. Die fränkische Einwanderung und junggermanische Zuwanderung*, von ERNST GAMILLSCHGEG, mit 14 Sprachkarten. Aus den Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Jahrgang 1937. Phil.-hist. Klasse. Nr. 12. (Berlin 1938. In-4°, 208 p.). — Voir aussi « Deutsche Literaturzeitung, 59 (1938), n° 11, p. 370-377.

été territoire roman » (p. 153, sommaire du § 190)... « On ne peut prétendre que tout le nord de la France jusqu'à la Loire ait jamais connu une majorité germanique. Sur ce point, les fouilles archéologiques concordent avec la toponymie... Aux yeux du linguiste, il faut nettement écarter l'hypothèse d'une germanisation profonde du nord de la France (die Annahme eines in der Mehrheit germanisches Nordfrankreichs ist glatt abzulehnen) » (p. 170).

Dans l'ensemble, ce mémoire académique nous paraît apporter une solution rationnelle, objective et solide (1).

× Dans le détail, on pourrait mainte fois contredire l'auteur.

Par exemple, l'idée de supposer à Francorchamps un ancien îlot haut-allemand (p. 8) est-elle bien fondée? Le l.-d. *Hasse* [lire -â-] peut sans doute venir de *Harz*; mais *wer* est expliqué par une citation de REMACLE p. 334, dont l'extrême concision n'a pas été comprise: REM. compare l'expression de Faymonville *ol winre des vints* et suggère le néerl. *weer* (cf. DL *wére* 2). Quant à *wèrfa*, *warfa*, c'est sans doute une altération de *swèrfa* (cf. REMACLE, p. 286). — P. 84, *Wiers* est rattaché au mnd. *were* « Befestigung, Flußwehr ». Mais on prononce *wiyêr* (altéré peut-être de *wayère* prairie basse, souvent inondée; cf. BSW 59, p. 118-9). — P. 90. *Azebois* s'explique simplement par *azèbò* = ens es bois; cf. BTop., IX, 106. — P. 95, le *w. cohe* < latin *coxa* (DL), n'a rien de commun avec l'anc. fr. *escosser*. — L'explication de *Awans* p. 97, *Anhée* 109, *Bomal* 111 [w. *boumâl*], *Engreux* 114 [w. *èn'gréâ*] et autres, paraît bien douteuse. De même *Hesselle*, p. 102, ne peut venir de *hêtre*, dont le dimin. w. est *hèstrale*. — P. 103, *Boutalouch* (à Andrimont) n'est pas composé de l'all. *loch*. On y devine le w. *boute-à-l'ouh* (= jette à la porte). —

(1) Voir aussi sur la question l'article d'A. BRUN, *Linguistique et Peuplement* (Revue de Linguistique romane, 1936, t. XII, 165-251).

P. 106, l'auteur dit que *Naxhelet*, d'où *Aschelet*, dérive du liég. *nahe* (cachette). Nous voyons plutôt dans *Aschelet* la forme première (comp. le nom de famille *Daxhelet*; *èn-Axhelet* < è *Naxhelet*); c'est le diminutif de *Axhe*, *Aische* (w. *äch'*). — P. 106, *La Groesbeck*, voir n° 79. — P. 107, *morfa* contient le latin *mauru* plutôt que *mort*. Le bois de la *Hourte* (à Francorchamps) ne s'explique ni par le germ. *hurst* « Wald » (PETRI, p. 260) ni par l'anc. h. all. *horst* « Dickicht » (GAM., p. 107); c'est le w. *hourde* (Faymonville) « cabane ». — P. 109 *Hulbise* (à Beauraing; PETRI, 322) n'est pas composé du germ. *bizi* « ruisseau », mais simplement \**Hurle-bise*. — P. 111, « bois de la *Famine* » signifie, dit-on, « *Hungerwald* ». Mais c'est une forme francisée de *Famenne* (*Falmana* en 865). — P. 112. *Beche*, l.-d. de Vielsalm, se prononce *bèx* ou *bèch'*. GAM. répudie avec raison l'éternel *baki* de PETRI (p. 281), mais il a tort d'y voir le w. *bèch*, fr. *bec*. — P. 113. *Houvelez* (Bovigny). La forme exacte est *Hönvelez*. — P. 115. *Oflaing* est une erreur de PETRI, p. 288. Le l.-d. de Hampré s'appelle *Offaing*, w. *ôfè*.

De telles méprises, pour un étranger surtout, sont difficiles à éviter, tant qu'on n'aura pas le relevé exact et complet de notre toponymie rurale. Elles ne réduisent pas la portée de cette excellente dissertation.

### Anthroponymie.

81. LÉONCE DELTENRE. *L'obituaire du chapitre de s. Théodard à Thuin en 1759*. (In-8°, 21 p.; Thuin, E. Huaux, 1937). — Intéressant pour les noms de famille de la région.

82. DR. B. WILLEMS. *Der Sankt Quirinusbrunnen bei Oberweywertz (Sankersborn)*. (Folkl. Malmédy-St-Vith, 1937, t. 7, p. 35-52). — L'auteur identifie avec raison le *Fons*

*Sancti Quirini*, d'un document du XII<sup>e</sup> s., avec *Sankersborn*, nom allemand d'une source. A propos de *Ker* = *Quirin*, il étudie les formes allemandes *Korrin*, *Krin*, *Kreng*, *Crines*, *Kriens*, etc.

83. Dans le « Vieux-Liège » 1937 : (p. 129-133) EUG. POLAIN. *Saint Oremus*. D'après l'auteur, il s'agit bien de s. *Erasmus*. *Agapit* doit être écarté et *Agrapau* serait un surnom de s. *Erasmus* (cf. BTop., XI, 187). — (p. 145-147) JULES HERBILLON. *Qui était Philoquet?* Ce serait un type populaire ; il ne faut pas chercher à lui fixer une époque : un bouffon d'Erard de la Marck fut appelé *Philoquet*, mais ce nom survécut au bouffon. Comme nous l'avions fait BTop., VIII, 77, l'auteur assimile le liégeois *Philoquet* au dauphinois *foliquet* (jeune étourdi). — (p. 158 et 190). Notes sur saint *Bouhî*. — (p. 181-3) R. DE WARSAGE. *Qui est saint Mâcrow?* Pas de conclusion.

X 84. Dans *Le Parler de La Gleize*, p. 192-267 (voir n° 51), LOUIS REMACLE consacre une étude détaillée et très originale aux *Noms de personnes* de cette commune. Son enquête minutieuse dans les archives, depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusque vers 1850, nous vaut une moisson considérable : l'inventaire représente la part de La Gleize dans la formation du vocabulaire anthroponymique. On ne peut que louer la richesse et le classement judicieux de la documentation, la précision et la sûreté de l'analyse philologique. Sur ce point, de l'avis de CH. BRUNEAU, « ce que nous a donné M. R. est tout à fait nouveau et tout à fait excellent » (*Romania*, année 1937 ; cf. aussi *Le français moderne*, 1938, p. 276). — Pour plus de détails, voir n° 110.

85. LOUIS MICHEL. *Pour une conception sociologique de l'anthroponymie*. (Extrait du 1<sup>er</sup> Congrès international du Régionalisme ; p. 222-247. Gembloux, Duculot, 1938). — Dans cet « essai sur la méthodologie sociologique de

l'anthroponymie », l'auteur — qui se meut avec une aisance remarquable dans le domaine de l'abstrait — formule des considérations très justes, mais dont l'ampleur et la complexité sont de nature à déconcerter bon nombre de lecteurs.

### Phonétique. Morphologie. Syntaxe.

86. ÉLISÉE LEGROS. *A propos des éléments germaniques en wallon liégeois*. (DBR 1937, t. I, p. 103-112). — Quand s'est fait l'emprunt? Et par quelle voie? Ce double problème, historique et géographique, s'impose aujourd'hui à l'attention des germanistes, et nous devons nous en féliciter. A ce propos, l'auteur discute quelques idées émises par R. VERDEYEN (cf. BTop., IX, 42). Il propose certains tempéraments à l'intéressante étude phonétique du savant néerlandiste et conclut en recommandant la prudence aux germanistes qui s'aventurent sur le terrain des dialectes wallons.

87. CHARLES BRUNEAU. *La diphtongaison des voyelles françaises*. (Festschrift K. Jaberg, p. 42-64 = Z. f. rom. Phil., 1937, t. 57, p. 170-192). — La question est de savoir 1° quelles sont les conditions réelles de la diphtongaison ; 2° quelles hypothèses présentent, pour l'époque ancienne du français, la vraisemblance la plus grande. L'auteur s'appuie sur de nombreuses expériences personnelles. Il a pu observer que le parler de Gespunsart présente, seul de la région champenoise, toute une série de diphtongues naissantes. Dans son enquête sur les patois d'Ardenne, il a noté également des faits de diphtongaison et des « balancements d'accent ». Enfin, ayant pu étudier le parler de Canadiens-français, il montre comment le mécanisme de la prononciation anglaise s'est inconsciemment substitué chez eux au mécanisme de la prononciation française :

le mélange des deux langues a produit « l'ébranlement de tout le système articulatoire ». — Un ébranlement de ce genre a dû être profond chez les Romains bilingues. Ainsi s'expliqueraient l'instabilité de toutes les voyelles et, par voie de conséquence, la diphtongaison de toutes les voyelles susceptibles de se diphtonguer. L'auteur tâche de distinguer, dans ce désordre, quelques tendances générales. Son essai de synthèse est précieux par l'observation de faits précis, qu'un phonéticien de sa valeur interprète sous une forme très claire malgré la complexité du sujet.

88. *Le Parler de La Gleize*, par LOUIS REMACLE (voir n° 51), débute par une *Introduction grammaticale* (p. 19-74). L'auteur précise les liens — phonétiques et morphologiques — qui rattachent ce parler au liégeois, au verviétois, au stavelotain ; en même temps, il en détermine les caractères propres. Il étudie ensuite la syntaxe, en insistant sur les traits locaux. Ces « notes de syntaxe » sont précieuses : elles témoignent d'une connaissance parfaite du dialecte et d'une grande finesse d'analyse. Le linguiste y trouvera une belle collection de faits et d'exemples classés avec le plus grand soin. Pour plus de détails, voir n° 110.

89. G. TILANDER. *Un problème syntaxique de l'ancien français* : je lui donne = je le lui donne. (*Romania*, 1937, p. 31-47). — Intéressant pour nos dialectes, qui connaissent encore ce tour archaïque (cf. DL *lî*, *lèzî*).

### Dialectologie. Géographie linguistique.

90. LOUIS MICHEL. *La Dialectologie et la Sociologie*. (Extrait de l'Annuaire du Cercle Pédagogique... ; 1937, 35<sup>e</sup> année. Louvain, in-8°, 22 p.). — Insiste sur la valeur sociale des parlers locaux et sur le fait que « la dialectologie doit devenir l'auxiliaire indispensable de la psychologie,

de la sociologie, de la philosophie ». Ce plaidoyer chaleureux est illustré de quelques exemples concrets.

91. L. GROOTAERS. *Woordmigraties over de Vlaamsch-Waalsche taalgrens*. (Handelingen van het 17<sup>e</sup> nederlandsche Philologen-Congres, Utrecht, 1937 ; p. 60-62). — Traite de quelques mots germaniques et, grâce à la géographie linguistique, dépiste la voie qu'ils ont suivie pour pénétrer, par le nord ou par l'est, dans les dialectes wallons.

92. W. VON WARTBURG. *Evolution et structure de la langue française*, 2<sup>e</sup> édition. (Leipzig et Berlin, Teubner, 1937 ; in-12, VIII-290 p.). — Écrire un livre original et de science exacte, qui soit aussi de la vulgarisation agréable, peu de maîtres peuvent réaliser ce tour de force. L'auteur s'en est tiré à merveille. Il connaît à fond le lexique gallo-roman et, sur la structure de la langue française, il a mainte vue personnelle. Ce qui séduit surtout dans son œuvre, ce qui commande l'attention du lecteur, c'est le parallèle constant entre l'évolution sociale et politique du peuple et l'évolution interne de la langue. Ce livre, dont l'aspect élégant paraît s'adresser avant tout au grand public, est un manuel précieux pour l'étudiant. Et le spécialiste même trouve profit à le méditer, car cette condensation clairement ordonnée d'une matière complexe abonde en exemples inédits et en rapprochements suggestifs. Pour toutes ces raisons, l'ouvrage se recommande à l'attention du dialectologue.

93. CH. GUERLIN DE GUER. *Notes de dialectologie picarde et wallonne*, V<sup>e</sup> série. (Revue du Nord, 1937 ; t. 23, p. 113-131). — L'auteur parle d'abord du fr. régional *seul, seulement* (= sûr, sûrement), puis il donne des notes diverses, plus ou moins détaillées, sur des mots patois de Sars-Poteries (arr. d'Avesnes) : *béreau* bélier, *kérin* remise, *scourçu* tablier, *ragrigné* plissé, etc. ; sur l'emploi des pro-

noms, des auxiliaires, des modes, du démonstratif en fonction de l'article (*ch' curé* = le curé, tour particulier à la Picardie), enfin sur l'ordre des mots (épithète précédant le substantif). — A remarquer, p. 120, une étymologie... inattendue de *gaat chèyre* : « C'est une forme familière, hypocoristique, dont on peut rapprocher des formes voisines, telles que *Gote* (ou *Goton*) et *Guète* (ou *Guite*), qui toutes sont des abréviations de *Marguerite* ».

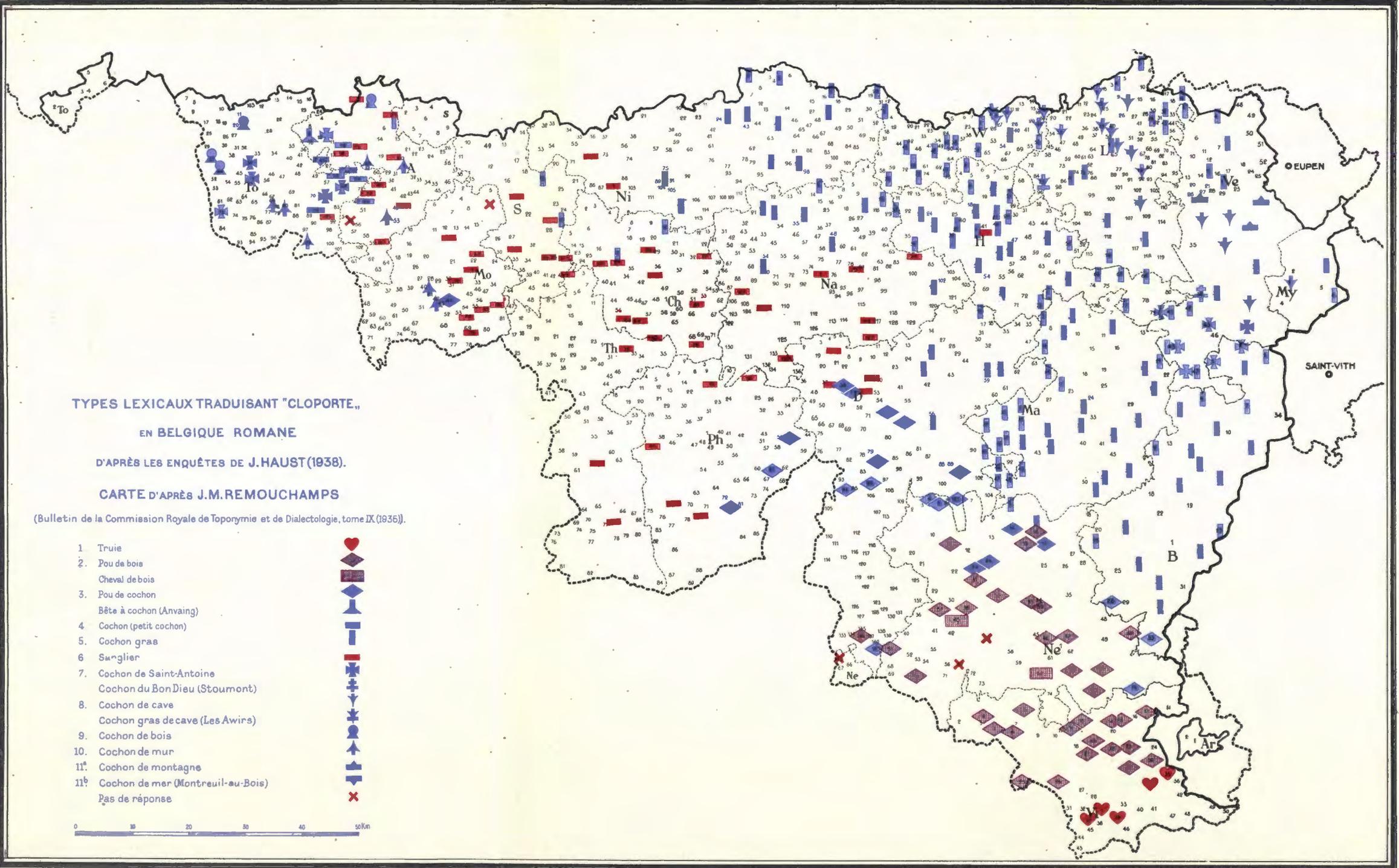
94. JEAN HAUST. *La famille \*muccare dans les parlers romans de la Belgique*. (Festschrift K. Jaberg, p. 238-251, = Z. f. rom. Phil., 57, p. 366-379 ; Halle-Saale, Niemeyer, 1937). — Décrit succinctement, d'après des enquêtes orales, les nombreux rejets que cette famille « assurément peu distinguée, mais très ancienne et foncièrement populaire », a produits en Wallonie. On remarquera notamment le chap. III, *rhume de cerveau* (avec une carte), et le chap. IV, *soumaker*, *soumatchi*, etc. (= sangloter comme font les enfants), terme intéressant qui est expliqué par *subtus-\*muccare*. — K. JABERG nous écrit à ce propos : « Dans mon dialecte allemand, sangloter (avec la nuance particulière que vous notez) se dit *schnüpfte*, tandis que prendre une prise de tabac = *schnupfte*, qui est en rapport avec *Schnupfen* rhume ; cf. Schweiz. Idiotikon, IX, p. 1262 et suivantes ».

95. ANNELIESE CRONENBERG. *Die Bezeichnung des Schlehdorns im Galloromanischen*, mit einer Karte (Iena-Leipzig, W. Gronau, 1937 ; in-8°, 98 p.). — Cette étude fait honneur à M<sup>lle</sup> CR. et à son maître E. GAMILLSCHEG. La carte de l'ALF étant fort incomplète, l'auteur y supplée par la *Flore populaire* de ROLLAND (V, 393-406) et par les dictionnaires régionaux. Dans cette dissertation fouillée sur les noms gallo-romans de la prune, on relèvera ici les passages qui intéressent la Belgique romane. — P. 4,

l'auteur étudie *gurnoye*, forme wallonne que ROLLAND attribue à Herve. Aucun dictionnaire n'enregistre ce mot, qui existe en effet, d'après nos renseignements, dans la région hervienne (notamment à Mélen et à Ayeneux). M<sup>lle</sup> CR. rattache ce type isolé au gaulois \**agrinio*, qui survit au sud de la France. Sa démonstration savante nous laisse un peu sceptique ; *gurnoye* pourrait dériver de *granum* à l'aide du suffixe péjoratif *-oye* (comp. des « grains » de raisin). — P. 18, le w. *biloke* [ajouter les variantes *buloke*, *biyoke*, *byoke*] est expliqué correctement par \**bullucca* (cf. DL 714) et le fr. *beloce*, gaumais et chestrolais *bloce* [*biloce* à Anlier], par \**bullucea*. Noter que, dans la Belgique romane, ce type ne désigne pas la prune, mais diverses espèces de prunes. — P. 31. A Virton, nous avons entendu *gruwale* « petite mirabelle sauvage », qui est sans doute une variante du messin *kreyel*, *krayel* « prune sauvage ». — P. 37-39. Le type *fourdrine*, attesté dès 1066 à Amiens, paraît être un mot belgo-celtique, formé du gaulois \**dragenos* « épine » (cf. FEW). Dans le premier élément, inexpliqué jusqu'ici, l'auteur voit un préfixe gaulois *wer-*, *wor-*, qui renforce le sens du radical. Explication plausible. Voici les formes notées dans notre enquête : 1. (Hainaut) *fourdèrène* Mons ; *fourdrène*, *-ène* Soignies, Erbisœul, Quévy... ; *fourdène*, *-ène* Ath, Leuze, Wiers... ; *foudrène* La Louvière, Braine-le-Comte... ; 2. (Brabant) *foudrine* Nivelles ; 3. (prov. de Liège) *fordène* Geer, Darion, Les Waleffes. Ce dernier groupe est bien intéressant : il atteste que l'aire *fourdrine* a été jadis beaucoup plus étendue que de nos jours. — Ajoutons ici le synonyme *dès si s'mènes bleuses* à Pecq et à Templeuve (arr<sup>t</sup> de Tournai), litt<sup>t</sup> « des six semaines bleues ». — P. 48-54. Le type *prunella* est abondamment représenté chez nous : *purnale*, *pèrnèle*, etc. On connaît le masculin *pruné* à Eben-Emael, Roclinge, Bassenge, Heure-le-Romain ; *purné* à Glons,

Boirs, Warsage, Dalhem, Trembleur. — P. 70. ROLLAND signale *pépurinale* à Bastogne. Effectivement, nous y avons entendu, et seulement là : *lu pēpurnali pwate dès pēpurnales*. L'auteur explique ce type par l'influence phonétique de « pimprenelle », ce qui est tout à fait plausible. — P. 93-94. Parmi les « Unerklärte Einzeltypen », M<sup>lle</sup> CR. range le *w. hôtale*, que nous avons relevé à Waremme et dans une douzaine de localités avoisinantes. Elle propose l'étymon \**scotella*, dérivé du francique *skot* « *schöbling* », qui aurait pris le sens de « *Gestrüpp* ». Idée ingénieuse ; il est regrettable que, pour étayer définitivement cette proposition, on ne dispose pas du réactif de formes namuroises (*sk* > liég. *h*, nam. *ch*). — En somme, travail solide, où l'auteur condense une matière compliquée et s'attache aux moindres détails de phonétique. — Voir aussi le c. r. d'O. JODOGNE, DBR 1938, II, 37-40.

96. KARL KÖGLER. *Die Bezeichnungen des Geißblatts in den romanischen Sprachen*. (Leipzig, 1937 ; in-8°, 96 p.). — Étude documentée et méthodique sur les noms romans du chèvrefeuille ; fasc. 18 de la belle collection des « *Leipziger Romanistische Studien* », que dirige W. VON WARTBURG. Trois cartes terminent cette monographie linguistique, qui se présente comme une « contribution au problème du rapport entre l'objet et la dénomination ». C'est surtout le domaine gallo-roman qui est fouillé, grâce à l'*Atlas* de GILLIÉRON et à la *Flore* de ROLLAND. Voici quelques remarques concernant la Wallonie, où d'ailleurs il nous est arrivé, en de nombreux endroits, de n'obtenir aucune réponse sur la plante en question. P. 48, *dès foyes du gade* (et non *gode* !) se dit à Malmedy et aux environs ; *dol brosse di gade* à On [Ma 36] ; *dol rampe di tchèvrou* (chevreuil) à Vielsalm [B 4] ; *dès fleûrs de gâde* à Bougnies [Mo 70]. — P. 48. Le type *kievrebroust*, dont l'auteur ne cite guère que des exemples belgo-romans du XV<sup>e</sup> siècle, est encore très



TYPES LEXICAUX TRADUISANT "CLOPORTE",  
 EN BELGIQUE ROMANE  
 D'APRÈS LES ENQUÊTES DE J. HAUST (1938).  
 CARTE D'APRÈS J.M. REMOUCHAMPS

(Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, tome IX (1935)).

- 1. Trueie
- 2. Pou de bois
- 3. Cheval de bois
- 4. Pou de cochon
- 5. Bête à cochon (Anvaing)
- 6. Cochon (petit cochon)
- 7. Cochon gras
- 8. Cochon de Saint-Antoine
- 9. Cochon du Bon Dieu (Stoumont)
- 10. Cochon de cave (Les Awirs)
- 11a. Cochon de bois
- 11b. Cochon de mer (Montreuil-au-Bois)
- Pas de réponse



vivant dans le Hainaut. Nous y avons noté *tchibrou* Montigny [Ch 64] ; *tchiybrou* Moustier [A 18] ; *djibrou* Gottignies [S 31], Neufvilles [Mo 9] ; *tyébrouk* Stambruges [A 60] ; *tyœbrouk* Ladeuze [A 50] ; *tchibrouk* Wodecq [A 7], Ellezelles [A 2], Houtaing [A 28] ; tous masculins ; sauf *dèl chibrouk* Erbisceul [Mo 17]. — P. 76. A propos de *marine*, signalons l'anc. fr. *manvie* (?), que GOD. ne peut expliquer. — P. 77. L'équivalent du picard *pate de glène* se trouve chez nous : *pate di poye* Vottem [L 50], *pi d' coq* Vaux [B 28] ; on dit même *pate du tchèt* (chat) à Saint-Hubert [Ne 16]. — P. 78. Type « corne de chèvre » : ajouter *cwane di gade* Mabompré [B 16], *cwâne du gade* Libin [Ne 24]. — P. 80-83. Noms tirés de la saveur mielleuse des fleurs : ajouter *suçâ* (DL ; suff. -ard) ; *suçon* Awenne [Ne 9] ; *fleur du sucè* Warsage [L 19] ; *fleur a laume* Arville [Ne 14] ; *do réculus* Celles [D 72], litt<sup>t</sup> réglisse. — P. 84, ajouter *tètâ* Borlon [Ma 3], qui pourrait être syn. de *suçâ* ; *tête di vatche* Comblain [L 116], Ben-Ahin [H 38] ; *tête du gade* Malmedy (d'après feu H. CUNIBERT). — P. 86. Notre chèvrefeuille fleurissant de juin à septembre, il nous paraît naturel d'expliquer *fleur di Notre-Dame* (15 août) par l'époque de la floraison plutôt que par une croyance religieuse ou superstitieuse. Ajouter liég. *fleur d'avièrge* ou *fleur di l'avièrge* ; *dès vièrge* ~~Murèye~~ Trembleur [L 43]. A Cerfontaine [Ph 45], nous avons noté *du bò* (bois) *saint-Djan*, dont les fleurs s'appellent *dès suçots saint-Djan* (la Saint-Jean = 24 juin). — P. 87, sous la rubrique « Volksglaube », ajouter *corne de diâbe* Maisières [Mo 23] ; *cône de diâle* Jamioux [Th 24] ; *corde de diâle* Landelies [Ch 63] ; *cwade di diâle* Gembloux [Na 22], Halma [Ne 5], etc. Ce type se rencontre aussi pour désigner la clématite des haies, avec laquelle se confond souvent le chèvrefeuille. — P. 91. Parmi les mots obscurs, figure *rivyan* [qui, en gaumais, est un nom du liseron]. Il faut

y voir un diminutif de *rivèt* (= « nœud coulant » : Soignies, Gembloux, etc.), que nous rattachons à l'all. *Reif* « cercle ».  
 — Ajoutons un terme inédit, que nous avons noté entre Chimay et Thuin (Rance, Montbliart, Froidchapelle et Renlies) : *du vit'li* (litt<sup>t</sup> = vit [sarment] de lis?) ; cf. *God. vitreole*, liseron (?). — Voir aussi *vervinche*, cité ci-après, n° 99.

97. WERNER HERING. *Ueber den Zapfhahn und seine Namen in Frankreich*, avec une carte linguistique et sept figures. (Festschrift K. Jaberg, p. 259-292, = Z. f. rom. Phil., 1937, t. 57, p. 388-420). — Bel exemple de « Sachforschung » (étude des *realia*), appliquée à la recherche étymologique. D'après la carte « robinet » de GILLIÉRON et d'autres sources, l'auteur étudie les synonymes français, *chantepleure*, *fontaine*, *cannelle*, *broche*, *doisil*, *anche*, *clef*, etc., dont la diversité répond à l'aspect multiforme de l'objet. Plusieurs proviennent de noms d'animaux : *grifon*, *coq*, *poulet*, *krän'* (p. 399, n. ; ce dernier est propre au dialecte wallon), et aussi *robin*, *robinet*, *chèvre*. En effet, *robin* signifie « [tête de] mouton » ; l'auteur rappelle à ce sujet l'article de GRANDGAGNAGE : « *robin*, mascaron d'où s'échappe l'eau d'une fontaine ». Pour notre part, au sens de « robinet de tonneau », nous n'avons entendu *robin* que sur la Semois (Chiny, Rossignol, Florenville) ; et *âtch'* qu'à Dampicourt-lez-Virton, forme intéressante qu'il convient d'ajouter à l'article *\*ankya* (= anche) du FEW.

### Lexicologie. Étymologie.

98. ROÏAL (= CH. DAUSIAS). *Vocabulaire oral montois*. (Ropieur, 1937, nos 5, 9, 13, 18, 22, 26). — Voir BTop., XI, 193, n. 86.

99. PIERRE GAZON. *Sur deux forestiers du XVIII<sup>e</sup> siècle*.

(Vie Wall., 1937, t. 18, p. 85-89 et 122-127). — Il s'agit notamment du baron DE POEDERLÉ (1742-1813), qui a publié un *Manuel de l'Arboriste et du Forestier de Belgique*, ouvrage dont trois éditions parurent de 1772 à 1792. L'auteur cite, p. 124-126, une centaine de noms wallons d'arbres, extraits de ce *Manuel* et provenant de différentes parties du Hainaut. Par ex., chèvrefeuille : *vervinche* [terme inconnu ; croisement de verveine + pervenche?] ; — marceau à écorce verdâtre : *vāivroux* [on connaît *vèvroû* à Braine-le-Comte, cf. BD 12, 53].

100. M. DAHMEN. *Contribution à l'histoire de la botanique en pays wallon. Les noms wallons des plantes.* (Extrait du Bull. des Botanistes liégeois, 1937, t. I, in-8°, 49 p. polygraphiées). — Nomenclature partant du nom scientifique et donnant les traductions wallonnes puisées dans les connaissances personnelles de l'auteur ou dans certains ouvrages, le DL notamment. En général, aucune indication ne permet de distinguer entre ces différentes sources ni de localiser les noms wallons. La plupart des plantes indigènes y sont représentées, mais il y a des lacunes (p. ex. *Oxycoccus palustris*; fr. canneberge). Parfois, une remarque intéressante : « *djène baron*, d'après le DL, = jonquille. En réalité, *djène baron* ne désigne pas la jonquille *Narcissus Jonquilla* L.; d'origine méditerranéenne, mais bien *Narcissus Pseudonarcissus* L., plante indigène que les marchandes de fleurs substituent à la vraie jonquille » (p. 37).

101. Dans RbPhH, 1937, t. 16, p. 928, est résumée une communication du P. MATIVA sur l'origine du fr. *morgue* « moue ; museau ; monticule ». L'auteur rattache ce type et ses analogues au vieux germ. *marka* (frontière, borne ; et aussi, en anglo-saxon, tas de pierres). Ceci intéresse notamment le w. *martchet*, « qui désigne un tas de pierres

recouvrant une tombe, et dont l'équivalent étymologique, dans d'autres régions, désigne la tombe ou le cimetière ». — Sur ce mot, voir aussi une note de JOS. ROLAND (DBR, I, 149-150).

102. D'après FR. TOUSSAINT (Vieux-Liège, 1937, n° 40, p. 155), le w. *stâmus'* (cf. DL) serait une survivance de l'ancienne langue juridique. Les trois textes cités (Cour de justice de Waismes, 1638-1640) paraissent bien appuyer sa proposition.

103. Dans le « Donum natalicium offert à C. Jaberg » (Zürich, M. Niehans, 1937 ; p. 147-162, avec trois figures), J. JUD traite du rétoroman *segliä*, fr. *sillon*. Il conclut que le thème *sel-*, *selj-* (= rayer) ne peut être que d'origine gauloise. Aux matériaux cités dans cette belle étude, on voudrait ajouter le w. *soyon*, *sèyon*, *choyon* (DL, p. 607).

104. F. PIQUET (Revue du Nord, t. 23, p. 302-305) analyse le t. X du BTòp. — Le liég. *pwèrter a crâs vé* « porter [un enfant] à la chèvre morte » lui inspire une conjecture cocasse : *crâs* serait le gaumais *cranse* « manière, façon » (!), ce qui n'empêche pas l'auteur de rappeler le rhénan *e fett Kälfsche*.

105. PAUL BARBIER. *Miscellanea lexicographica*, XVI et XVII, 1937. (Vol. IV, p. 249-279 et 281-347 des « Proceedings of the Leeds Philos. Society »). — Quelques-unes de ces notices savamment documentées nous intéressent. P. 251, le fr. *gravir* est rattaché à la même origine germanique que le w. *grawî*. — P. 258, *grimailé* (Berry). L'auteur y assimile le liégeois *grimayeté* « tacheté », ce qui nous paraît impossible, puisque *mayeté* s'emploie seul ou précédé de *bleû*, *neûr*, *rodje* ; cf. Étym. w. et fr., p. 176, et DL. — P. 262, à propos de *grimaud*, il faudrait citer FELLER, *Notes*, p. 343 ; et sur *grimon*, l'article des Étym. w. et fr., p. 121, qui donne une autre explication. — P. 273, sur

*grumel* (Amiens) « fleur d'avoine », cf. DL *groumion*, -iote. — P. 301, le fr. *couet* est correctement expliqué par un dérivé de *queue* (cf. *Étym. w. et fr.*, p. 52) ; mais, p. 302, l'auteur a tort de ranger sous le même chef le w. *coyéte* (cf. DL 175). — P. 319, fr. *mormeler*, etc. On pourrait comparer le liég. *marmouyî*. — P. 335. L'idée d'expliquer *kétron* (dragon, surgeon) par « petite queue », n'est pas heureuse. Ce mot se rattache plutôt au flam. *keesten* (ap. SCHUERMANS).

106. W. VON WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (Paris, E. Droz). — En 1937, a paru la 30<sup>e</sup> livraison (p. 193-384 du t. II ; de *canis* à *caro*). Le dépouillement de tout ce qui a paru sur le lexique gallo-roman excite l'admiration, comme aussi la maîtrise de l'auteur dans la disposition sémantique des matériaux et dans l'art d'exposer l'histoire des mots. — Nos dialectes sont abondamment représentés dans ce monumental dictionnaire étymologique. Ayant revu les épreuves et fourni à l'auteur des additions et corrections, nous ne présentons ici que des observations sans grande importance. — *canis*, p. 194 b. Ajouter liég. *rose di tchin* églantine, *surale di tchin* oseille sauvage, *violète di tchin* violette sauvage ; — p. 195 a. Au montois *kien* « magot, trésor », ajouter *fé s' tchén* à Gerpennes [Ch 72] « faire son pécule » ; *fé on tchin*, dans le Condroz liégeois (Esneux, Sprimont, Comblain, Harzé, Xhoris, Tohogne, Borlon, Tavier, Nandrin, etc.), t. d'ouvriers de carrières, « se cotiser pour acheter du genièvre » ; *tchin*, t. techn., cf. *Houill. liégeoise*. — \**cannabula*, voir DL *tchénale*. — *capo*, p. 267 b, ajouter *cap'ner* La Louvière, Soignies, etc., *tchap'ner* Jumet, Landelies, etc. « châtrer (les plants de tabac) ». — *cappa*, p. 269 b. Supprimer le givétois *a chape*, qui est à sa place III 268 b ; — p. 270 a. rapprocher liég. *tchap'roûle* de son diminutif *tchapoûlète* p. 272 a. — p. 271 b. Supprimer liég. *capot'rèye* « racaille »,

qui est altéré de *crapot'rèye* (DL). — **cappare**, p. 282 b. Supprimer l'anc. w. *chèpeter* « tailler » et le nam. (?) *tchèpter*. Il s'agit du liég. *tchèp'ter*, nam. *tchèrpèter* « charpenter » (DL 638). — **caput**, p. 338 b. A propos de *chevir*, cf. DL *tchèvi* ; ajouter liég. *tchèvihant* « actif, laborieux » ; et sans doute aussi l'anc. fr. *jurvir*, rouchi *djurvi*, cf. BTop., I, 83 ; — p. 340 b. Le yerv. *tchèt*, t. de filateur en laine (BSW 39, 264) doit s'expliquer par « chat » ; comparer le t. analogue *tchin* (ib., 265), qui figure v<sup>o</sup> **canis** p. 195 a ; — p. 347, n. 50. Il est douteux que *tchè* = chef ; cf. BTop., XI, 194. — **carbo**, p. 355 a. Ajouter liég. arch. *tchèrbon di strivé* (DL 619) ; — p. 356 b. Ajouter liég. *tchèrbon'rèsse*, t. de briquetier (DL 639), ainsi que liég. *tchèm'neû* (DL 638). — **carmagnole**, d'après FORIR, désignait à Liège une ancienne pièce de monnaie. — **Carmel**, p. 378. Ajouter liég. *câne* « carme » ; *cànète* (FORIR) « carmélite ».

### Le français belge. Wallonismes.

107. ARMAND BOTTEQUIN. *Le français contemporain*, t. I. (Bruxelles, Office de Publicité, 1937 ; in-12, 288 p.). — Le sous-titre résume le but et le contenu de cet excellent ouvrage : *Incorrections, Difficultés, Illogismes, Bizarreries ou Le bon usage du français d'aujourd'hui*. Et la préface d'A. DAUZAT certifie que ce volume ne fait pas double emploi avec ceux de ses prédécesseurs, car il sait se tenir à égale distance du pédantisme, du purisme outrancier et d'une acceptation passive des vulgarismes. L'auteur a le sens de l'évolution linguistique ; il comprend qu'une langue vivante doit s'enrichir constamment : le bon usage d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier et ne sera probablement pas celui de demain. Partant de ce principe, M. B. soumet à un examen critique une cinquantaine d'expressions incorrectes ou prétendues telles. Nous lui donnerons raison

sur presque tous les points, tout en déplorant que l'usage fasse souvent bon marché de la logique et de la connaissance du sens exact des mots. On a beau citer des écrivains français d'aujourd'hui qui confondent *excessivement* avec *extrêmement*. Notre devoir est de réagir contre l'impropriété et de n'approuver que les innovations réellement nécessaires.

108. LOUIS MICHEL. *La vulgarisation du « bon usage » du français contemporain*. (Extrait de la Revue des langues vivantes, III, p. 151-163 ; Bruxelles, 1937). — « A propos d'un ouvrage récent » (celui d'A. BOTTEQUIN, dont on vient de parler), l'auteur émet des considérations très justes. Il complète la bibliographie du sujet (pourquoi oublier, lui aussi, l'excellent recueil de DORY sur les *Wallonismes*?). Enfin, il formule quelques critiques de détail.

109. AIMÉ QUERNOL (1). *Toussaint de chez Dadite*. (Bruxelles, Office de Publicité, 1937 ; in-12, 216 p.). — Petit roman, où l'auteur raconte des souvenirs de son enfance à Vottem (lez Liège). Ce qui distingue ce livre et lui vaut d'être mentionné ici, c'est qu'il est écrit dans une langue imprégnée de wallon liégeois, rappelant dans une certaine mesure *Les ceux de chez nous*, de MARCEL RÉMY (1925). Non que la vie des humbles, l'histoire simple et réaliste qui nous est contée n'excite l'intérêt et même par endroits l'émotion ; mais la forme du récit, fait par un écolier villageois, constitue un document curieux du français tel qu'il est parlé par un enfant du peuple. A cet égard, ce petit livre retiendra l'attention du linguiste, qui en trouvera, au surplus, une excellente analyse de MAURICE PIRON, dans DBR 1938, II, 45-51.

(1) Anagramme d'un médecin liégeois, le Dr LÉON MARIQUE.

\* \* \*

110. L'ouvrage important de L. REMACLE, dont nous avons caractérisé les différentes parties (nos 51, 75, 84, 88), mérite une étude d'ensemble. M. E. LEGROS a bien voulu nous donner cette analyse approfondie. Les enquêtes dialectales qu'il a faites dans les communes voisines de La Gleize, lui permettent d'ajouter des notes comparatives qui augmentent l'intérêt de sa notice sur le parler gleizois.

J. H.

### Note sur « *Le Parler de La Gleize* »

par ÉLISÉE LEGROS.

Avec une joie sans mélange, nous saluons la publication du mémoire de LOUIS REMACLE, couronné par notre Académie Royale de Langue et de Littérature françaises.

Le livre se révèle d'emblée comme devant marquer une date particulièrement heureuse dans les études de dialectologie wallonne. Il fait grand honneur à celui qui l'a réalisé, ainsi qu'à son maître J. HAUST.

L'ouvrage comporte quatre parties : une introduction grammaticale (p. 17-74) ; un tableau ethnographique et dialectologique : la vie agricole à La Gleize (p. 75-190) ; une étude anthroponymique : les noms de personnes à La Gleize (p. 191-267) ; enfin le relevé toponymique de la commune (p. 269-343). Si l'on ajoute que l'auteur a publié naguère un glossaire de La Gleize (BD 18, p. 63-112), on peut dire que, pour la première fois, le parler d'une commune wallonne est étudié dans son ensemble.

M. REMACLE possède à merveille son dialecte, qui est sa langue maternelle et dont il a approfondi l'étude par de multiples enquêtes. Il unit à cette connaissance de

l'état actuel du langage la science linguistique nécessaire à son explication, ainsi que l'art de l'historien qui sait lire et utiliser les témoignages du passé. Dans son œuvre, les archives s'éclairent grâce à la langue parlée d'aujourd'hui et cette dernière trouve, dans les documents d'archives, des antécédents permettant d'en découvrir l'origine et d'en retracer l'évolution. En somme, un travail complet de dialectologie.

La partie grammaticale est une pénétrante étude où, à propos du parler de sa commune, l'auteur repense l'ensemble de la morphologie et de la syntaxe du liégeois. L'explication de chaque fait est mûrement pesée et les exemples, nombreux à souhait, ont tous été cueillis sur les lèvres de nos Ardennais.

Le dialecte de La Gleize est nettement caractérisé dans les nuances qui distinguent le parler de ses divers hameaux, puis, dans ce qui l'apparente — malgré de menues divergences — à celui de Francorchamps à l'est et à celui de Stoumont à l'ouest, avec lesquels il forme — pour des raisons géographiques, religieuses et économiques — un groupe distinct des parlers de la région spadoise au nord, et de ceux de Stavelot-Malmedy au sud.

L'auteur prépare un travail d'ensemble consacré aux parlers des Hautes Fagnes, où il reprendra l'étude comparative de ces patois. Cela lui permettra, dit-il, de préciser, voire de corriger à l'occasion, certains points. Aussi ne m'attarderai-je pas à cette partie du livre. Signalons seulement que les différences avec les communes voisines, surtout celles du nord, se marqueront plus profondes encore lorsqu'on étudiera l'apparition dans ces communes de phénomènes particuliers inconnus à La Gleize, et que par conséquent l'auteur n'a pas relevés en étudiant le parler de sa commune.

La syntaxe wallonne a été trop peu explorée jusqu'ici. Aussi l'auteur apporte-t-il bien du neuf en ce domaine. Notons, p. 38, la démonstration établissant que le pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne est sujet à l'aphérèse mais ne s'omet pas, comme on le croit généralement : *adon* (i) *v'na* ou *v'nint*, *adon* (i) *l a v'ni*, *adon* (è) *le vuna*, *adon* (è) *lle a v'ni* ; — p. 45, l'explication de la tournure *c'est d'a mîne* par une contamination de *\*c'est mîne* (c'est mien) et *\*c'est d'a mi* (c'est à moi) favorisée par une certaine ressemblance phonétique ; on continue en effet à dire *c'est d'a zèls* (à eux) et non *\*c'est d'a leûr*, pareille ressemblance n'existant pas ici ; — p. 68, l'introduction, expliquée par l'analogie des locutions conjonctives, de la conjonction *ku* (que) après *cwand* (quand) ; *come ku* (comme) de Faymonville empêche en effet d'y voir une réduction de *cwand* (*c'est*) *ku* ; en revanche, l'omission possible de *ku* dans plusieurs locutions conjonctives : *duvant* (*k'*) *vos n' sèyohe la*, etc., coïncidant, si le verbe est précédé d'un pronom de la 3<sup>e</sup> personne, avec l'aphérèse de ce pronom : *il a ovré tant* (*k' i*) *l a plou* (voy. p. 38) ; serait provoquée par la double construction *cwand*, *cwand ku* (1) ; — p. 72, l'introduction, également due à l'analogie, du relatif dans l'interrogation indirecte : *di-m' kî ki t' houke* (dis-moi qui t'appelle), comme *di-m' cès k' t' as vèyou* (dis-moi ceux que tu as vus).

Beaucoup de faits enregistrés avec d'heureux exemples se retrouvent dans l'ensemble du domaine liégeois. Mais de nombreux tours archaïques, perdus ou se perdant à Liège, survivent d'autre part en Haute Ardenne : p. 52, *i n' vinrè* (ou *vinrèdt*, ou *vunahe*) *dja* (litt<sup>t</sup> déjà), dont les textes liégeois médiévaux offrent des exemples, équivalant au franç. « il ne saurait venir » ; — p. 53, *ku grand k'i sètze* (si grand qu'il soit), tournure concessive archaïque à Liège ;

(1) Cf. J. HAUST, BTop., 8, p. 333-4, l'explication de l'infinitif *sèy* au nord de Bastogne.

— p. 56-59, la conjonction de coordination *su* (anc. franç. *si*, lat. *sic*), à Liège *si* en déclin, mais dont on relève ici dans une étude fouillée quatre emplois qui tous se retrouvent dans les textes wallons du XVII<sup>e</sup> s. (1); — p. 61, le subjonctif potentiel ou irréel non seulement dans la subordonnée, mais aussi dans la principale d'un système conditionnel ou même en dehors de toute condition exprimée : *su dju l'volahe, dju l' fihe bin* (si je l'avais voulu, je l'aurais bien fait); *dju n' savahe* (je n'aurais su), usage de l'ancienne langue dont il ne reste en français moderne que la tournure littéraire : « je ne sache pas que... »; — p. 66, la substantivation de l'infinitif dépendant de la préposition *a* (à), aujourd'hui rare à Liège : *i s' ruvine à promète et su s' ra à n' rin d'ner* (2); — p. 71, le gérondif formé du participe présent précédé de *a* (à) après les verbes *aler* et *vuni*, comme chez nos auteurs du moyen âge : *i 'nn' alève a hossant so sès djambes*.

D'autre part le parler étudié connaît plus d'une innovation, comme l'introduction de *ku* et son omission déjà signalées; — p. 53, l'adverbe *i* (*y*) en fonction de pronom personnel prédicat et régime direct : *dj'i so, sés-se, nâhi* (je le suis, tu sais, fatigué); *lu ci k'est boq i pinse lès-ôtes* (celui qui est bon croit les autres tels), alors qu'à Liège on n'emploie *i* qu'en régime indirect : *dj' ènn'i donrè* (je lui en donnerai), La Gleize *dj'ènn'i dinrè*; — p. 53, la préposition *du* (*de*) devant le complément direct des verbes

(1) L'omission du sujet du second verbe coordonné n'a jamais lieu en liégeois, dit-on (p. 58 n.). Cette omission a été possible jadis : le DL cite s. v. *éloviner*, cette phrase du *Voy. di Tchauf.* [1757], v. 46 : *èle nos véreût épufkiner et si n' freût qu' nos-éloviner*.

(2) En revanche, la substantivation de l'infinitif précédé de la prépos. « de », courante à Liège, comme en namurois, à Awenne, etc., est inconnue en Haute Ardenne. Echappent à ces substantivations les infinitifs commençant par une voyelle, note-t-on. Ajouter le cas où un pronom personnel sépare la préposition et l'infinitif et empêche d'ordinaire la substantivation (voy. J. HAUST, édition de *Tâti*, p. 116).

*louki, hoûter* : *louke do tchèt, hoûte du l'ôte*, et, p. 56, dans les expressions du type *fé do sot* (faire le sot) ; — p. 62, l'invariabilité du participe passé.

L'étude de la langue est poursuivie jusque dans ses évolutions récentes. Voyez p. 39, l'hiatus et l'insertion ou non-insertion des sons *y* et *w* entre voyelles (cf., p. 37, les fortes élisions pratiquées surtout par les anciens) ; — p. 40, la naissance d'un adverbe *zi* (pour *i*, *y*) avec un *z* de liaison généralisé : « on entend déjà : *zi a-t-i stou lu?* y a-t-il été lui? » ; — p. 44, le vousoiement et le tutoiement hier et aujourd'hui ; — p. 51, la formation d'un adverbe *bé-z-èt*, tiré de *bé-z-èt bon, bé-z-èt bin* (bel et bon, bel et bien), etc., employé devant n'importe quel adjectif. « J'ai même entendu dire : *Fét-i freûd?* — *Ay, bé-z-èt.* »

Les parlars voisins fourniront naturellement matière à d'intéressantes comparaisons. Ainsi les emplois de la conjonction de coordination *su* sont sensiblement les mêmes à Jalhay, sauf qu'on dit aussi bien *va s' tu couke* que *va su t' couke*, et que *su* adverbe devant un impératif après une subordonnée hypothétique est courant : *su t'as fê* (faim), *s' magne* ; *su t' n' èl vous nê d'ner, s'èl wêde* (à La Gleize : ..., èt s' magne ; ... èt su l' wâde) ; — la tournure *va s' cwîr* ou plus souvent *va s' cwî* (= *vade sicquere*), comprise « va chercher », explique l'infinitif *cwî*, doublet de *cwèri* à La Gleize, Stavelot, Malmedy, etc. (p. 57). Un autre doublet est *cwêre* qui, à Waimes-Faymonville, continue l'anc. franç. « querre ». Mais comment rendre compte de *kè* à Jalhay et Solwaster : *va-s' kè* ou *alez s' kè* (ou *cwiri*) *lès vatches* ; *dj'a stu kè dès fleurs?* — p. 47, l'initiale de *chaque*, *chakèn-onk, chakène one*, trahit, dit-on, un emprunt récent. Faymonville connaît encore *tchaque* ; — p. 74, la construction « c'est le diable que », transposée à la 2<sup>e</sup> personne, a provoqué des tours bizarres : *diâle ki t' kutape insi!*, etc. A Jalhay, il n'y a pas trace de *ki* : *diâle, tu t' kutapes!*

*diâle, tu cram'té!* (tu chipotes) à l'indicatif, ou *diâle, tu cram'têhes!* au subjonctif.

La deuxième partie, la description de la vie agricole, sera la plus lue et la plus goûtée. Elle le mérite amplement. M. REMACLE y retrace de façon fort originale la vie du paysan de jadis et d'aujourd'hui. Rien d'essentiel n'est omis, sans que jamais on s'égaré dans des détails oiseux. Les mots et les expressions du patois sont rigoureusement relevés, avec de courtes notes étymologiques ou sémantiques, où l'on trouve, plus d'une suggestion neuve. De plus l'auteur enrichit son tableau de la vie rurale d'une série de dessins qui ajoutent encore au plaisir qu'on prend à lire ces pages substantielles. Plaisir de voir revivre tant de pratiques pittoresques, de retrouver tant de termes précieux, de comprendre les mots et les choses, enfin de goûter une description où la précision des détails techniques et des explications linguistiques ne nuit en rien à l'élégance de l'exposé.

Le milieu — la région, le hameau — est sobrement décrit ; la ferme ancienne est explorée dans toutes ses parties ; le bétail, gros et petit, la basse-cour, les abeilles, les animaux de trait sont étudiés avec un luxe de détails qui rendront bien des services aux dialectologues, ceux-ci disposant maintenant d'un modèle pour leurs recherches similaires. Puis viennent les labours, les cultures, l'entretien des prairies, la fenaison, les travaux des bois et de la fagne, la pêche et la chasse — avec une description complète de la tenderie aux grives —, les travaux domestiques : boulangerie, lait et beurre, travail du chanvre et de la lainé, vannerie.

Que d'activités, que de procédés disparus, ou presque abandonnés ! Et avec eux, que de termes archaïques, qu'il était grand temps de recueillir de la bouche des anciens !

La vie rurale a changé, l'âge des troupeaux communs et de la vaine pâture est passé, le machinisme envahit la campagne, et, aujourd'hui, l'Ardenne liégeoise renonce à la culture au profit du pâturage. Il faut recourir à de très anciennes archives pour reconstituer l'industrie du charbon de bois et le sciage des planches. Seuls les vieux se rappellent l'ancien mode de culture du seigle par essartage, la culture et le travail du chanvre, l'élevage en grand des moutons et le travail de la laine. A date plus récente, l'apiculture a presque disparu, le bœuf a été abandonné comme animal de trait, on n'a plus guère écorcé de chênes, on a cessé d'extraire la tourbe et on n'est plus allé chercher la litière en fagne. Aujourd'hui les jeunes négligent la vannerie que pratiquent encore leurs pères, et la tenderie aux grives elle-même est l'objet d'une vraie désaffection. La vie moderne s'implante partout et, ce qu'elle ne détruit pas, elle le transforme. Ce n'est pas un des moindres mérites de l'auteur de nous l'avoir montrée, dans tous les domaines, bouleversant les anciennes méthodes de travail.

Là encore, il faudra comparer la vie et le langage des régions voisines. On ne peut songer à le faire ici de façon suivie. Bornons-nous à quelques remarques.

Voici la disposition des pièces de la maison à La Gleize : « Le rez-de-chaussée comprend, dans pas mal de maisons, quatre pièces consécutives. On entre, par un petit corridor, *po l'pwèce*, dans la cuisine, *èl mähon*. Le long du corridor, se trouve une petite pièce, *lu tchambe d'vant*. De la cuisine, on passe *èl tchambe*, et de celle-ci, dans une seconde petite pièce, *lu tchambe duré* » (p. 94-5). La disposition est la même à Beaumont et Francheville [comm. de Stavelot]. Au contraire, à Jalhay, il n'y a ni corridor, ni « chambre devant » ; quant à la dernière chambre, elle n'est pas dans le prolongement des autres pièces, mais sur le côté, derrière l'étable : c'est *lu p'tête tchâbe* (la petite chambre). — D'autre part,

à Beaumont et à Francheville, le foyer sépare comme à La Gleize la cuisine de la chambre, et le *forne a takes* emmuré permettait de diffuser la chaleur dans la chambre comme le font encore les « poêles-colonnes » qui lui ont succédé (p. 95-96). A Jalhay, le foyer est dans le mur du pignon ; *lu stoûve a takes* chauffant la chambre, mais entretenue de la cuisine, était donc bien indépendante de l'âtre et seule une cheminée particulière, *lu spiria* (cf. DL, *spira* « soupirail »), ménagée dans la cloison, reliait *lu stoûve a takes*, et relie encore le poêle de la chambre, à la cheminée principale.

La « herde » ou troupeau commun des bêtes bovines semble avoir disparu de La Gleize au XVIII<sup>e</sup> s., tandis que le troupeau commun des brebis a subsisté jusqu'au troisième quart du XIX<sup>e</sup> s. A Jalhay et à Solwaster, ces divers troupeaux ont subsisté jusqu'à cette époque, et les vieux de ces villages ont encore, dans leur enfance, accompagné la *hiède* de Solwaster, la *iède* de Jalhay comme aide-vachers ou *tîç'rous* (cf. *Gloss. de La Gleize*, s. v. *sûte*).

Les anciens procédés de culture ne différaient guère naturellement. Mais les termes n'étaient pas toujours les mêmes. Ainsi *lès fossés* désignaient à La Gleize la boue recueillie jadis dans les fossés, auprès des fontaines et des abreuvoirs, et aussi dans la cour de la ferme où on répandait de la litière que le bétail foulait et où il fientait. Cette boue servait d'engrais (p. 109 et 140). A Beaumont [Stav.], cela s'appelait *do fossé* (au sing). Au pays de Malmedy, on distinguait le *broû*, recueilli dans la cour de la ferme, et le *fossé* ou « boue du chemin » (voy. J. BASTIN, *Voc. de Faym.*, BSW, 51, p. 552, s. v. *broû*, et p. 582, s. v. *pér*). A Jalhay et à Solwaster, l'ensemble s'appelait *lès brous* : *croter lès brous avou l'hitche*, c'était répandre les *brous* sur le pré avec la herse renversée et garnie de branchages (cf. *Parler de La Gleize*, p. 141, fig. 34) ; aujourd'hui *croter*

*lès-ansènes* (répandre de la sorte le fumier). Ajoutons que ces curures de fossés et de mares, plus divers déchets (fanés de pommes de terre, etc.), des gazons et de la terre, étaient mélangées avec de la chaux, comme d'ailleurs le fumier, pour former un compost, *one mahie* (Jalhay, Solwaster), *one mahée* (Beaumont-Stav.).

Après avoir semé le seigle dans les essarts, on creusait à la houe des sillons distants d'uné ou de deux enjambées, puis on répandait la terre sur les semences : c'était, à La Gleize, *fé dès r'tapes* (p. 127), terme connu également à Beaumont-Francheville. A Jalhay et à Solwaster, creuser ces sillons, c'était *fé dès lă* (litt<sup>t</sup> « des loups ») et répandre ensuite la terre était *r(u)hiner a lă* (« rejeter à loups »). On se servait souvent aussi pour creuser ces sillons d'une charrue rudimentaire, composée d'un age, d'un soc et d'un versoir, appelée *croc'*, d'où le v. *crouki* (litt<sup>t</sup> « croquer »), syn. de *fé dès lă* à Solwaster ; cf. *cro*, *croker* à Faymonville.

Ajoutons diverses notes de lecture : p. 90, *tchâmassîre* ne désigne pas la sphaigne, mais le polytric, cf. J. BASTIN, *Folkl. Malm.*, 7, p. 15 ; — *èpènôre* « revêtement de planches sur le pignon des anciennes maisons ». A dû désigner d'abord les revêtements de polytric (cf. J. BASTIN, *ibid.*, « é p'e-nure », ms. de Stavelot, 1789) ou de chaume (ainsi *èpègnore* à Jalhay et à Solwaster) ; — p. 93, *pas-d'-gré* (palier, à Liège) est signalé comme pouvant avoir signifié « marche d'escalier ». Il est archaïque dans ce sens à Jalhay et à Solwaster ; — p. 94, n. 3. Supprimer le renvoi aux *Etyrn.* de J. HAUST ; — p. 101 sq. On attendait un mot des maladies du bétail ; voy. par ex. *Gloss. de La Gl.*, s. v. *hinse* ; — p. 113 *âmâ*, bouvillon [litt<sup>t</sup> « animal »], est, dit-on, archaïque à Waimès. De même *ômċ* à Jalhay et *âmâ* à Solwaster ; — p. 129, n. 1, *\*s(u)bâtin*, ancien terme (« s e b a u t i n » 1629, « s b a t e n » 1717), comparé au malm. *sbâton* « botte de paille de seigle contenant plusieurs

gerbes battues », d'origine inconnue (l'*à* long empêche tout rapprochement avec *bate*, battre). Je dériverais ces mots de *pâte*, épi, avec le préfixe *ex-* < *s-* ; cf. *FEW*, III, p. 674 : *défouarrer*, *défouarrure*, et p. 288 : *écoussin*. Pour le *b*, comparez *s(u)bèner* (La Gleize, etc.), altéré du liég. *spèner*, dér. de *spène*, épine (p. 152, n. 4 : « *se benner* » en 1557) ; — p. 136, *trihè* « passage étroit ménagé dans une haie » se dit encore à Jalhay ; — p. 157 n. « *Venipont* », cf. *FELLER*, *Top. de Jalhay*, p. 425 ; « *stocqueige* », cf. *ibid.*, p. 414 : [1505] « *vendu par stockaiges* » (il s'agit de charbon de bois) ; — p. 167, *heûzi* (houx) « a remplacé le simple *hou* ou *hu* ». Il faut tenir compte de la forme *heû* signalée autrefois à Malmedy par VILLERS [1793]. On dit encore *hè* à Jalhay, et Solwaster emploie le diminutif *heûz're*. Les formes anciennes en *-eu* citées dans le glossaire toponymique de La Gleize s. v. *nèhu* (p. 305) sont peut-être plus que de simples graphies ; — p. 169-170, « *hayement* », terme ancien fréquent au XVII<sup>e</sup> s. On connaît encore à Jalhay *hèmiñt*, s. m., « perche horizontale soutenant une haie ou une clôture faite de perches dressées » ; — p. 172, *flohe* (grande passe des grives) « correspond, semble-t-il, au lg. *flouhe*, foule, où le DL croit voir le germ. *flug* ». L'identité des mots liégeois et ardennais me paraît assurée, ainsi que leur étymologie : en effet le *Voc. de Stavelot* (BSW, 44, p. 507) donne *flohe* « foule qui se précipite », et le liég. *flouhe* dans *flouhe dès-avints* signifie « grand arrivage des primeurs ». D'autre part, le rhénan *flug* = « troupe (d'oiseaux) » à Aix-la-Chapelle (voy. *FEW*, 3, p. 642 *flug*) ; — p. 175. Reprendre l'article du *Gloss. de La Gl.* (p. 87) : « *fôtré*, v. intr., arch., en parlant des grains de blé, se débarrasser de toute enveloppe : *cwand k' lès grins èstint batous, i d'morève co one hêfe dussus ; on lès r'batève co à floyē po k'i fôtrahint ; du l'avonne k'è bin fôtrée* [« *fautrer*, ébarber

le bled ; -ege » BODY, Agr.] ». A signifié proprement : « battre une seconde fois les blés pour qu'ils se débarrassent de toute enveloppe » : *fôtrer à floyē*, v. tr., à Lierneux ; cf. gaum. *faut(r)èy*, v. tr., « rebattre l'orge au fléau pour en briser les barbes » (BSW, t. 54, p. 251). Cf. FEW, 3, p. 394 \**faltur* ; — p. 176, \**poulgnoû*, terme ancien, avec un *l* insolite. Comparer l'archaïque *pourgrou*, ancienne mesure de grains, à Solwaster, et cf. GOD., *poigneul* ; — p. 183, n. 1 *harèye*. Corriger le *harèye* de Faymonville en *harèye* d'après le *Folkl. Malm.*, V, p. 46.

L'étude anthroponymique est peut-être la partie la plus neuve du volume et celle qui a exigé le labeur le plus ingrat. C'est en effet la première étude de ce genre où l'on opère un relevé, le plus complet possible, des noms de personne qui ont vécu dans une commune wallonne au cours de son histoire. On n'a exclu que les noms des immigrants qui n'ont pas été portés par deux générations. La matière est considérable, alors que la commune n'a jamais pourtant compté 1.500 habitants.

Malgré la pénurie de sources pour les siècles du moyen âge qui sont précisément les siècles de formation, l'auteur peut démontrer qu'au XVI<sup>e</sup> siècle le passage du nom individuel au nom de famille n'était que commencé. Il faudra deux cents ans encore pour que le surnom soit devenu un véritable nom de famille « constant, immuable et héréditaire ».

Le nom individuel du moyen âge était généralement d'origine germanique. Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s., la vogue passe aux noms chrétiens qui font oublier la plupart des prénoms germaniques médiévaux. Les prénoms bibliques sont rares. Les diminutifs — de types variés — foisonnent au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> s. Enfin quelques prénoms modernes sont des types germaniques récents. Dans la seconde

moitié du XVII<sup>e</sup> s., apparaît la mode du prénom double ou composé qui atteindra son apogée vers 1800 ; à cette époque les deux prénoms s'énonçaient à la suite l'un de l'autre, tandis que, depuis le XIX<sup>e</sup> s., on n'énonce plus qu'un seul des composants.

L'étude des surnoms anciens (les sobriquets modernes étant peu abondants) nous amène à celle des noms de famille qu'elle prépare. Ceux-ci sont d'anciens prénoms — c'est la classe la plus riche et la plus claire —, des toponymes locaux ou étrangers, des noms de métiers ou de fonctions, des sobriquets, ou de nouveaux noms germaniques. Naturellement, ce classement terminé, il reste un nombre considérable de termes obscurs ; l'auteur, à leur propos, hasarde l'une ou l'autre hypothèse et, dans l'état où se trouve actuellement l'anthroponymie, c'est souvent tout ce qu'on peut faire. La publication de nombreux travaux comme celui de M. REMACLE pourra seule élucider la plupart de ces problèmes.

Le livre se clôt par le glossaire toponymique de la commune. Les lieux dits sont nombreux, la commune comptant 4.325 hectares que 14 hameaux se partagent.

La façon dont le relevé a été opéré et dont les matériaux ont été classés font de cette toponymie un modèle. Les termes sont groupés dans l'ordre alphabétique des mots du vocabulaire courant qui ont servi à former les toponymes ; la traduction des composants est donnée avec précision ; on distingue parmi eux les termes anciens sortis de la langue courante et ceux qui s'emploient encore comme noms communs et restent compris ; on signale de même les sens archaïques de mots toujours vivants. La disposition typographique indique si le lieu dit est aujourd'hui oublié ou s'il est encore connu ; on nous donne alors sa dénomination en patois. La première forme ancienne

est toujours citée, mais l'article ne s'encombre pas d'autres citations, si le mot est clair et n'a pas changé ; seuls, les cas intéressants ou difficiles sont, comme il se doit, traités avec plus de détails.

De petites cartes divisant la commune en sections correspondant aux divers hameaux permettent, grâce à un système de numérotation des lieux dits par sections, de trouver rapidement sur la carte l'emplacement des principaux d'entre eux, les autres étant situés par rapport à ceux-là ; la carte a de plus le mérite de distinguer les prairies et terrains cultivés des terres incultes ; les notices, d'autre part, précisent s'il s'agit de bois ou de fagnes (1).

Enfin, comme toutes les explications de ce livre, les hypothèses étymologiques sont données avec netteté et concision ; pour les termes renfermant un nom d'ancien propriétaire, des renvois à la partie anthroponymique allègent les notices, en même temps qu'ils permettent de pousser l'explication plus avant que dans beaucoup d'autres recueils toponymiques.

A ce travail fait de main de maître, on ajoutera quelques remarques : p. 273, « *às-àzelires, Arzelier, hameau de Sart-lez-Spa* ». Invoqué ici par comparaison. Tel est le nom sous lequel est connu à La Gleize ce hameau de Sart. Noter qu'à Sart même on dit *às-àzelis* [-i < -i] et que l'on y conserve donc la forme masculine ; — p. 276, *bouhèye*. Les premières formes sont « *bouchail, bouxhaille* » (comp. *bouhaye* dans le canton de Malmedy, à Beaumont-Stavelot, à Wanne, etc.). Il y a eu à La Gleize, comme à Francorchamps, Sart et Jalhay, une substitution de suffixe (*-ille* pour *-aille*), ou une évolution phonétique particulière (cf. *haye* et *hèye*, ardoise ;

(1) Voir l'intérêt de ces courtes notes descriptives par l'usage qu'en a fait J. HAUST dans son étude sur *Le Toponyme ardennais* fa (fê, fwè), p. 129.

nam. *gaye* et liéq. *djèye*, noix ; etc.). Voir DBR, II, p. 68, n. 4 ; — p. 294, *há* (et addit., p. 397). Distinguer plus nettement *há* masc., \**há* féminin., et \**há* altéré récemment de *háye* devant un nom de personne. Les altérations de *hōye* en *hō* devant un déterminant sont du XVIII<sup>e</sup> s. à Jalhay, comme celle de \**háye Djiyèt* en \**há Djiyèt* à La Gleize [1773]. — Corriger p. 324, 2 l. infra *sarté* en *sárté*.

Un précieux index alphabétique des mots wallons (p. 347-352) est joint au volume. On souhaiterait disposer également d'un répertoire spécial des noms de personnes, comme d'un index reprenant tous les composants déterminants toponymiques, dont quelques-uns seulement ont été admis dans l'index général : comment en effet savoir que le nom *Prince* est signalé p. 257 dans les patronymes germaniques, et qu'un composant *stèrnon-* est étudié p. 287 s. v. *fa* (*stèrnonfa*) ?

En résumé, fort beau livre excellemment présenté, qui mérite de figurer à la première place dans la bibliothèque des romanistes de chez nous et de l'étranger, comme dans celle de tous les curieux d'ethnographie et d'onomastique.

E. L.

## INDEX DES NOMS D'AUTEURS.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

Bal Willy, 38.	Bourguignon E., 46.
Barbier Paul, 105.	Brouwers D., 8.
Bastin Alexis, 25.	Brulé Aimé, 46.
Bastin Joseph, 39, 40, 52.	Bruneau Charles, 87.
Bayot Alphonse, 2, 62.	Callaert Firmin, 25.
Beauduin Théo, 25.	Calozet Joseph, 31.
Beaupain (L <sup>t</sup> -Colonel), 21.	Carnoy Albert, 59, 60.
Bernier H., 30.	Cronenberg Anneliese, 95.
Bottequin Armand, 107.	Dahmen M., 100.

- Dausias Charles, 98.  
 Delbouille Maurice, 26.  
 Deltenre Léonce, 53, 54, 81.  
 de Marneffe Alphonse, 49, 57.  
 Denée Marguerite, 50.  
 Derivière R., 71.  
 de Warsage Rodolphe, 43, 44,  
     83.  
 Dewert Jules, 46, 48.  
 Dewez J., 40.  
 Doutrepoint Georges, 18.  
 Dubois Charles, 40.  
 Dupire Noël, 16, 17.  
 Fabry Marcel, 25, 27, 35.  
 Fairon Emile, 9, 10, 11.  
 Feller Jules, 2, 63.  
 Frings Th., 78.  
 Gamillscheg Ernst, 78, 80.  
 Gazon Pierre, 99.  
 Ghiste R., 73.  
 Grégoire Henri, 21.  
 Grootaers Louis, 91.  
 Grosjean Nicolas, 28.  
 Guerlin de Guer Charles, 93.  
 Halkin Léon-E., 61.  
 Haust Jean, 1, 10, 11, 20, 21,  
     22, 64, 65, 94.  
 Heilemann Kurt, 15.  
 Hélin Maurice, 4.  
 Henry Albert, 5, 10.  
 Herbillon Jules, 55, 56, 72, 83.  
 Hering Werner, 97.  
 Jeandrain L., 46.  
 Jodogne Omer, 3, 18.  
 Jud J., 103.  
 Kögler Karl, 96.  
 Lagauche Louis, 25.  
 Launay Marcel, 25.  
 Lebel P., 67.  
 Lefèvre P.-J., 46.  
 Legros Elisée, 25, 86, 110.  
 Lejeune Rita, 19.  
 Mativa (Rév. P.), 101.  
 Maubeuge Lucien, 25.  
 Meunier Joseph, 42.  
 Michel Louis, 3, 34, 50, 85, 90,  
     108.  
 Mignolet Joseph, 37.  
 Moureau Paul, 46.  
 Nopère Raoul, 45.  
 Orr J., 66.  
 Perroy Edouard 10.  
 Petri Franz, 79.  
 Piquet F., 104.  
 Piron Maurice, 32, 33, 37, 109.  
 Polain Eugène, 13, 29, 83.  
 Quernol Aimé, 109.  
 Remacle Louis, 51, 75, 84, 88,  
     110.  
 Renard Edgard, 70.  
 Roger Lucien, 58.  
 Roland Joseph, 47.  
 Rolland Jean, 73, 74.  
 Runkewitz Werner, 14.  
 Schoenian Ilse, 12.  
 Simon Léon, 50.  
 Tilander G., 89.  
 Tondeur Georges, 25.  
 Toussaint Fr., 39, 102.  
 Trokart Nicolas, 24.  
 van Beneden A., 23.  
 Van Haudenard Maurice, 42.  
 Vannérus Jules, 68, 69, 77.  
 Vincent Auguste, 2, 76.  
 von Wartburg W., 78, 92, 106.  
 Willems B., 82.  
 Wilmotte Maurice, 6.  
 Wisimus Jean, 36.  
 Yans Maurice, 7.

## TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Bibliographie . . . . .	367
Textes anciens. Documents. Études diverses. . . . .	368
Textes modernes . . . . .	381
Histoire littéraire. Critique. . . . .	385
Pédagogie régionaliste . . . . .	387
Ethnographie. Folklore . . . . .	388
Toponymie . . . . .	392
Anthroponymie . . . . .	409
Phonétique. Morphologie. Syntaxe . . . . .	411
Dialectologie. Géographie linguistique . . . . .	412
Lexicologie. Étymologie . . . . .	418
Le français belge. Wallonismes . . . . .	422
Appendice. ÉLISÉE LEGROS. Note sur <i>Le Parler de La Gleize</i> . . . . .	424
Index des noms d'auteurs . . . . .	437
Table des matières . . . . .	439

---